PERSPECTIVES

EN EAUX TROUBLES



1



2

En suivant le corridor de la sécheresse

Au cœur de l'Amérique centrale, le « *corredor seco* » met à mal l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable

B 4 et 5



3

Guatemala, Salvador, Honduras



Enjeu

Aux causes entendues et entremêlées de la migration centraméricaine vers le nord — violence, chômage, corruption — s'en greffe une autre, de plus en plus déterminante : la crise climatique, qui frappe de plein fouet le monde rural. Le bien nommé « couloir de la sécheresse » traverse l'Amérique centrale, mettant en péril l'agriculture locale et l'approvisionnement en eau potable.

PERSPECTIVES
Le bulletin de l'opposition de Michel David
B 3

MONDE
La rue conspue le nouveau président algérien
B 7

MONDE
Inévitable ? La chronique d'Élisabeth Vallet
B 8

LE DEVOIR DE PHILO
Une lutte commune contre le colonialisme
B 9

Platon et le père Noël

NORMAND BAILLARGEON



Si, parent, enseignant ou autre, on a la charge d'enfants, la période des Fêtes nous place devant de nombreuses et parfois bien difficiles questions. Et elles se posent aussi à nous même si on n'a pas cette responsabilité…

Le consumérisme effréné, pour commencer, ne peut manquer de nous troubler et de nous faire nous demander quelles valeurs on veut transmettre. D'autant qu'avec toutes ces campagnes pour venir en aide aux plus pauvres et offrir des cadeaux aux enfants de ces familles, la période des Fêtes nous place tous face à ces terribles inégalités qu'engendre notre système économique.

Ce n'est pas tout.

La question de la laïcité, calendrier oblige, pose à l'école la question de savoir quelle place faire, le cas échéant, aux objets ou aux célébrations à connotation religieuse. L'école publique, soumise à la loi 21, et l'école privée, qui ne l'est pas, pourraient bien envisager différemment tout cela.

On me permettra toutefois de m'en tenir ici à une autre question, toute simple, que pose la période des Fêtes aux parents et aux éducateurs : que faire avec la croyance au père Noël ? Faut-il l'encourager ? La décourager ? La laisser aller et s'estomper ? Autre chose ?

De nombreux écrits, notamment de philosophes, de psychologues et de sociologues, ont été consacrés à la question. On me permettra de rappeler quelques positions contrastées.

Le contre

Vous devinez sans doute les raisons les plus souvent invoquées pour ne pas propager la croyance au père Noël.

Ce faisant, rappelle-t-on, on ment aux enfants, ce qui n'est pas une bonne chose. Pire : pour maintenir la croyance à l'abri d'être révélée fausse, on ajoute au premier mensonge de nouveaux mensonges, sur de nombreuses et nouvelles choses.

La croyance au père Noël nourrit en outre un matérialisme que promeut d'ailleurs toute la période des Fêtes et alimente aussi chez l'enfant une déplorable position éthique qui lie réception de cadeaux et bons comportements.

Enfin, on craint les effets sur l'enfant de la double découverte qu'il fera inévitablement : le fameux bonhomme n'existe pas ; mes parents et les autres adultes m'ont menti.

Le pour

D'autres soutiennent que ce mensonge n'est pas moralement condamnable et qu'il participe d'une bienvenue magie ajoutée au monde. Que celle du père Noël fait partie de ces histoires qu'on raconte aux enfants qui jouent un rôle positif dans la formation de leur caractère et qui contribuent positivement à développer leur imaginaire.

Ils ajouteront que le personnage incarne des valeurs (générosité, altruisme) qu'on peut chérir et vouloir promouvoir et que, de toute façon, cette histoire peut se décliner de bien des manières : on peut, pourquoi pas, raconter un père Noël écologique, végétalien et pratiquant l'autogestion au pôle Nord.

Quoi qu'il en soit, et il est important de le rappeler, il est établi que la fin de la croyance (vers six ou sept ans, en général) ne produit pas les effets néfastes redoutés par certains.

À chacun de décider ce qui est préférable pour son ou ses enfants, mais vient inévitablement ce moment où le doute s'installe, et ce peut être l'occasion de pratiquer un peu de pensée critique.

Une observation de Platon sera utile pour ce faire.

Platon et le père Noël

Platon savait bien que simplement croire quelque chose n'est pas suffisant pour qu'on puisse dire le savoir. Ce qu'on croit (la Terre est plate) peut en effet être faux. Et pour savoir, ce qui est cru doit être vrai. Je ne *sais* pas que la Terre est plate pour la seule raison que je le *crois*.

Mais le philosophe a encore finement observé que, pour prétendre savoir quelque chose, notre croyance ne doit pas seulement être vraie, elle doit aussi être tenue pour telle pour de bonnes raisons.

Imaginons une personne qui pense que la forme de la Terre varie selon les saisons. L'été elle est rectangulaire, l'hiver elle est ronde, etc. À la question « Quelle est la forme de la Terre ? » posée le jour de Noël, elle répondra : « Ronde ». C'est son opinion. Et c'est la vérité, mais cette personne ne le sait pas.

D'où cette définition du savoir qu'avance Platon : c'est l'opinion (ou la croyance) vraie justifiée (par de bonnes raisons).

On devine ce que, grâce à elle, on peut faire, assez tôt, avec des enfants qui commencent à se questionner sur l'existence du père Noël, en examinant avec eux la qualité des raisons qui pourraient justifier la croyance. Je vous laisse vous amuser avec tout ça et me contenterai de suggérer une possible piste.

Imaginons une petite localité de 5000 maisons où habite l'enfant sceptique.

Le père Noël est censé y distribuer des cadeaux durant la nuit de Noël. Donnons-lui dix heures (ça facilitera le calcul) pour ce faire. Combien de temps peut-il alors consacrer à chaque maison pour y déposer les présents — et oublions le temps nécessaire pour y déguster le verre de lait et le biscuit laissés là pour lui ?

Un jeune enfant (avec un peu d'aide au besoin) peut très bien faire le calcul. Et imaginer ensuite ce que cela signifie pour une ville comme Montréal et pour la planète entière…

On peut bien entendu refaire l'exercice pour d'autres êtres à l'existence alléguée… Je vous laisse faire votre sélection.

Perle de la semaine

Après le visionnement d'extraits de films en noir et blanc en classe, une élève demande : « C'est quand que les gens ont commencé à vivre en couleur ? »

Truc et astuce de prof

En classe de français au primaire, je fais des exercices en transférant le sport de la balle molle en classe : une mauvaise réponse vaut une prise à l'élève et à son équipe, une bonne réponse un déplacement, et ainsi de suite.



L'angle mort de la mission Legault

Une abondance de tournages étrangers au Québec pourrait nuire à l'industrie locale de l'audiovisuel, font valoir les producteurs d'ici

Le scénario écrit par François Legault pour sa mission en Californie disait les choses clairement : le premier ministre voulait convaincre les producteurs américains de venir tourner au Québec. Des efforts salués… mais pas par tous. Ainsi le milieu de la production québécoise rappelle-t-il que l'afflux de tournages étrangers a des répercussions sur la production locale. Tour d'horizon.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
LE DEVOIR

Prenons deux chiffres du plus récent *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec* pour illustrer une tendance : il y a cinq ans, les productions étrangères tournées au Québec comptaient pour 13 % du chiffre d'affaires global de cette industrie. L'an dernier ? Ce fut plus de 37 %.

C'est à ce secteur en croissance que le premier ministre Legault s'est adressé cette semaine en Californie. En rappelant que le Québec offre des crédits d'impôt pouvant atteindre 36 % des dépenses pour les tournages, il a mis en appât sur la table d'autres incitatifs financiers.

À ceux qui accepteraient de « signer des ententes sur trois ou cinq ans pour faire plus de productions au Québec », le gouvernement pourrait ainsi « tenir compte des retombées » réelles de leur engagement. « On peut commencer par un prêt, mais si les emplois restent pour cinq ans, il y a une partie du prêt qui peut être pardonnée », a-t-il dit. Son objectif : des « *deals* gagnant-gagnant :

Les laissés-pour-compte

Quand la lutte contre la pauvreté passe en second aux yeux d'Ottawa

MANON CORNELLIER
LE DEVOIR



Le gouvernement de Justin Trudeau a tenu parole. Sa promesse phare de réduction d'impôt a déjà été présentée au Parlement, et tout indique qu'elle sera adoptée. La « classe moyenne » qu'on veut ainsi courtiser sera satisfaite, mais les moins nantis, eux, resteront les mains vides ou presque.

Le ministre des Finances, Bill Morneau, ne s'en vante pas. Il préfère insister sur le fait que les familles qui profiteront le plus du passage progressif de l'exemption de base de 12 298 $ en 2020 à 15 000 $ en 2023 économiseront, à terme, près de 600 $ en impôt. La mesure est populaire, mais coûteuse : un peu plus de 6 milliards par année en 2023.

Et ces revenus auxquels Ottawa renonce ne serviront pas à rendre plus abordables les biens et les services qui grèvent le budget des familles de ladite classe moyenne. Les frais de garderie, de transport et de logement pèseront encore lourd malgré le saupoudrage.

L'effet de levier qu'un investissement de 6 milliards de dollars dans l'un ou l'autre de ces secteurs (au moyen de transferts aux provinces, entre autres afin de respecter leurs compétences) aurait eu un effet plus significatif pour la classe moyenne, relève l'économiste principal du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), David Macdonald.

Car il n'y a rien de mal à vouloir la soutenir, mais on peut s'interroger sur un choix qui laisse en plan les moins nantis. Après analyse, M. Macdonald note en effet que ce ne sont pas les ménages et les individus ayant le plus de difficulté à joindre les deux bouts qui bénéficieront de cet allègement fiscal. En fait, environ 35 % des contribuables n'y gagneront rien puisqu'ils ne paient pas d'impôt, soit parce que leurs revenus sont trop faibles, parce que les autres déductions et exemptions auxquelles ils ont droit suffisent à les en soustraire.

On parle ici de personnes dont le revenu est généralement inférieur à 31 000 $ par année. La moyenne de l'économie d'impôt chez celles gagnant moins de 24 000 $ sera d'environ 75 $ par année, selon les calculs de M. Macdonald. Ce qui veut dire que certains auront davantage, mais d'autres rien, comme la moitié des personnes âgées vivant seules, surtout des femmes.

Le gouvernement répète que les contribuables au sommet de l'échelle



ALESS MC

gagnant pour l'entreprise, gagnant pour les Québécois en retombées ».

« À notre avis, c'est tout à fait approprié que le premier ministre fasse du démarchage pour faire croître au Québec une industrie qui est mondialement en expansion », commentait jeudi au *Devoir* Gilles Charland, d.g. de l'AQTIS (Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son). « Avec toutes les nouvelles plateformes qui sont là [Disney+ et Apple TV+, notamment], tous les pronostics montrent qu'on va avoir une explosion des dépenses. »

Même écho auprès de Pierre Moreau, président-directeur général du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ). « On a un premier ministre qui regarde un secteur en croissance et qui dit : je vais aller voir les décideurs aux États-Unis pour les attirer ici. C'est une très bonne nouvelle. »

Mais il y a un hic — ou un « angle mort » — dans cette mission, selon Hélène Messier, p.-d.g. de l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM), qui regroupe quelque 150 entreprises québécoises. « Quand on courtise les producteurs étrangers, qu'on offre des conditions financières particulières pour que les studios viennent tourner ou s'installer au Québec, il y a un danger de déséquilibrer encore plus un secteur qui l'est déjà » par la position « précaire » des producteurs locaux.

Le monde de l'audiovisuel inclut trois réalités, rappelle-t-elle. Il y a la production indépendante nationale, qui donne des émissions de télé, des séries, des films. Il y a la production interne de diffuseurs, comme Radio-Canada ou TVA. Et il y a ce qu'on appelle la production de services, et qui est effectivement « le seul secteur en croissance », note-t-elle.

« On parle des productions étrangères qui sont faites au Québec et pour lesquelles des compagnies étrangères requièrent des services sur place : des studios, de l'équipement, des techniciens, des effets visuels… Les services sont locaux, mais ça demeure des productions étrangères qui sont faites au profit des grands studios américains, qui conservent la propriété intellectuelle des projets. »

Selon Hélène Messier, on peut certainement « se féliciter d'attirer des tournages ici. Mais à travers cela, on doit aussi s'assurer qu'on est toujours là [la production locale] », et que le Québec ne fera pas que fournir des services en sous-traitance.

Hausse

Dans le « Profil de la production » publié en juillet par l'Institut de la statistique du Québec, on chiffre à 718 millions la valeur du segment « production étrangère et services de production » pour l'année dernière. C'est une hausse de 30 % en un an, et c'est quatre fois plus qu'en 2013-2014. La valeur globale de la production de l'industrie cinématographique et télévisuelle est passée de 1,2 milliard à 1,9 milliard en cinq ans (36 000 emplois y sont rattachés).

La hausse est largement attribuable aux productions étrangères, mais aussi à celle des productions télévisuelles dans une autre langue que le français (+70 % en cinq ans). La production interne a quant à elle régressé (sur un an : de 371 millions à 308 millions), alors que celle de la télé en français stagne depuis quatre ans.

Quand on courtise les producteurs étrangers, qu'on offre des conditions financières particulières pour que les studios viennent tourner ou s'installer au Québec, il y a un danger de déséquilibrer encore plus un secteur qui l'est déjà

HÉLÈNE MESSIER

À ce portrait, l'AQPM ajoute une préoccupation autour du sous-financement des productions de langue française. « Le devis moyen pour la production d'une dramatique d'une heure au Canada est de 475 000 $ en français, et de 2 millions en anglais », relève Hélène Messier.

En reculant de dix ans, on constate que l'écart s'est considérablement creusé à cet égard : les productions en français avaient alors un devis moyen de 465 000 $, contre 1,3 million pour celles en anglais.

« On ne rêve pas de concurrencer les budgets américains », dit Mme Messier. Mais la situation actuelle rend selon elle « l'industrie locale moins concurrentielle. C'est plus difficile d'aller chercher les artisans dont on a besoin ».

Québec rassure

Cela parce que « plus le budget d'une production est haut, plus les salaires sont élevés », indique Gilles Charland, de l'AQTIS. En soi, c'est bien : mais le déséquilibre dans le financement rend ainsi les productions locales moins attrayantes pour les artisans, soutient Hélène Messier.

C'est un peu ce que soulignait le réalisateur québécois Jean-Marc Vallée cette semaine lors de sa rencontre avec François Legault. « Il y a un effort qui est fait en crédits d'impôt pour attirer les investisseurs étrangers, mais je pense qu'il y en a un aussi à faire pour sauvegarder nos boîtes », a-t-il suggéré. Il y a « une surenchère au niveau des salaires, a-t-il affirmé. Nos artistes d'effets visuels se retrouvent à avoir des offres impressionnantes de ces boîtes-là. Mais là, nos boîtes perdent un peu de leurs joueurs. Je pense qu'il y a une réflexion à avoir » et un « équilibre » à trouver.

« Je ne vois pas ça comme un problème, mais comme un beau défi de ressources humaines », répond Gilles Charland, qui représente les techniciens. Pierre Moreau fait pour sa part remarquer que des salaires plus élevés profitent à « toute l'industrie périphérique ».

À travers ces visions divergentes, la ministre de la Culture, Nathalie Roy, se montre rassurante. « On est capables de faire deux choses en même temps, disait-elle au *Devoir* cette semaine. Il y a une mission pour attirer les producteurs, et par ailleurs, je travaille à avoir de l'argent pour nos propres producteurs. Il ne faut pas s'inquiéter, bien au contraire. On a bien compris qu'il y avait des enjeux financiers [au Québec], et nous allons être très présents. » Et la réponse sera à l'affiche du prochain budget, promet-elle.

des revenus, le fameux 1 %, n'auront pas droit à cette réduction d'impôt. C'est vrai, mais ce sont quand même les personnes gagnant entre 41 000 et 146 000 $ par année qui, en moyenne, récolteront le maximum ou presque. Et quand on examine l'effet de cette politique sous l'angle des ménages, ce sont ceux qui cumulent un revenu oscillant entre 88 000 $ et 195 000 $ qui engrangent le plus.

Solutions différentes

Qu'aurait-on pu faire de différent pour ne pas laisser les moins nantis sur le carreau ? Il aurait d'abord fallu avoir pour but de les aider, ce qui aurait imposé des solutions différentes. Le CCPA, par exemple, a calculé que, pour la même somme, on pourrait offrir un crédit d'impôt remboursable, semblable à celui qui existe pour la TPS, de 2150 $ par année. Comme pour la TPS, sa valeur déclinerait avec la hausse du revenu. Selon M. Macdonald, un tel transfert, qu'il appelle le Dividende de la dignité, ferait baisser le taux de pauvreté de façon marquée.

Ces 6 milliards pourraient aussi être partagés entre quelques mesures bien ciblées. Dans son Budget alternatif 2019, le CCPA proposait entre autres un crédit remboursable un peu moins généreux (coût annuel de 4,2 milliards) et une bonification du supplément de revenu garanti (SRG) dont dépendent les personnes âgées les plus pauvres (2,1 milliards).

35 %

C'est la proportion approximative des contribuables canadiens qui ne gagneront rien de l'allégement fiscal du gouvernement Trudeau, puisqu'ils ne paient pas d'impôt, soit parce que leurs revenus sont trop faibles, soit parce que les autres déductions et exemptions auxquelles ils ont droit suffisent à les en soustraire.

La lutte contre la pauvreté devrait être une priorité, et la lettre de mandat du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Ahmed Hussen, dit bien qu'il devra piloter la stratégie à cet effet ainsi que d'autres mesures promises durant la dernière campagne. Il faudra toutefois des mois pour que soit mises en place, par exemple, l'allocation d'aide au logement ou la bonification de l'Allocation canadienne pour enfants, qui, il faut le dire, a déjà permis de réduire de façon importante le taux de pauvreté depuis sa mise en œuvre par le gouvernement Trudeau en 2016.

Et ce ne sont pas des mois, mais peut-être des années qui passeront avant de voir naître le Congé familial payé garanti ou une entente avec les provinces sur la création de nouvelles places en service de garde.

Les yeux rivés sur les prochaines élections, le gouvernement Trudeau a affiché sa préférence dès la formation du cabinet avec la nomination d'une ministre de la Prospérité de la classe moyenne… Incapable sur le coup d'expliquer son rôle, la ministre Mona Fortier a finalement eu hier, comme tous ses collègues, sa lettre de mandat du premier ministre. Son rôle ? S'« assurer que la prospérité et la qualité de vie de la classe moyenne soient au cœur de l'élaboration des politiques gouvernementales » et, entre autres choses, que le ministère des Finances puisse « évaluer les impacts d'un programme économique axé sur la croissance de la classe moyenne et des personnes qui travaillent fort pour en faire partie ».

Sauf que ces dernières, elles, devront patienter, malgré l'urgence.

Bulletin de l'opposition

MICHEL DAVID



Ses collègues parlementaires ont désigné **Pascal Bérubé** (Matane-Matapédia, PQ) comme le meilleur orateur de l'Assemblée nationale. Maintenir le moral des troupes dans ce qui ressemble à une situation désespérée aux yeux de plusieurs est tout un défi. À voir les réactions qu'elle a provoquées, sa lettre aux Albertains publiée dans le *Calgary Herald* a fait mouche. **A**

D'abord dans le dossier de l'aide médicale à mourir et maintenant dans celui de la violence sexuelle, **Véronique Hivon** (Joliette, PQ) a donné l'exemple d'une approche transpartisane qui s'est révélée contagieuse, contribuant ainsi à rehausser l'estime de la population envers l'ensemble de la classe politique. **A**

Contrairement à d'autres, **Christine Labrie** (Sherbrooke, QS) ne donne jamais l'impression de faire du théâtre, mais elle a créé une vive impression avec des exemples très explicites de la cyberintimidation dont elle et ses collègues féminines du caucus de Québec solidaire sont régulièrement les victimes. **B**

Qu'il s'agisse du « troisième lien » ou du projet de gaz liquéfié au Saguenay, auquel il s'oppose même si les gens de la région l'appuient, **Sylvain Gaudreault** (Jonquière, PQ) met très bien en lumière les incohérences du gouvernement en matière d'environnement. Vouloir être chef du PQ dans les circonstances actuelles est une preuve éloquente qu'il ne craint pas l'adversité. **B**

Gaétan Barrette (La Pinière, PLQ) a reconnu que son passage au ministère de la Santé l'empêcherait de mener le PLQ à la victoire. Cela n'enlève cependant rien à son efficacité comme porte-parole libéral pour le Conseil du trésor et les transports. Il était particulièrement bien placé pour comprendre que la prétendue récupération de 500 millions n'aura aucun effet sur la rémunération des médecins spécialistes. **B**

L'actuelle ministre de la Santé, Danielle McCann, n'est pas facile à déstabiliser, mais **André Fortin** (Pontiac, PLQ) a frappé dans le mille en rendant publique une lettre datée de 2015, dans laquelle elle louangeait la réforme de son prédécesseur libéral. Elle doit maintenant y penser à deux fois avant de blâmer « l'ancien gouvernement ». **B**

• • • • •

Dans son rôle de « shérif » de QS, **Vincent Marissal** (Rosemont, QS) dénonce avec un mordant souvent assaisonné d'humour l'élasticité d'une éthique publique dont la CAQ se voulait la gardienne quand elle était dans l'opposition. Sa plus récente cible a été le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, que les indemnités et la pension versées en plus de son salaire de ministre font entrer dans la catégorie des « gagnants à vie » de la Caisse de dépôt. **B**

Monsef Derraji (Nelligan, PLQ) a pris le gouvernement Legault au dépourvu avec sa motion exigeant l'annulation pure et simple de la réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui a consacré la déroute du ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette. **B**

La déconfiture de Rona, dont elle avait loué l'acquisition par Lowe's, et un rapport très sévère de la vérificatrice générale ont terni l'image économique de **Dominique Anglade** (Saint-Henri–Sainte-Anne, PLQ). Cela ne l'a pas empêchée de prendre une longueur d'avance sur son seul adversaire à ce jour dans la course à la chefferie du PLQ, Alexandre Cusson. Son témoignage à l'occasion du 10e anniversaire du tremblement de terre en Haïti était absolument bouleversant. **B-**

Manon Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques, QS) a fait preuve d'une solidarité exemplaire en se portant sans grand espoir à la défense de Catherine Dorion, mais son discours désormais axé presque exclusivement sur la lutte contre les changements climatiques tend à occulter le message social de QS. La baisse dans les intentions de vote enregistrée par le dernier sondage Léger et le résultat décevant obtenu dans Jean-Talon devraient l'inciter à réfléchir. **B-**

• • • • •

Marwah Rizqy (Saint-Laurent, PLQ) a été sacrée meilleure parlementaire féminine par ses pairs, mais elle ne fait pas l'unanimité au sein du caucus libéral, où on l'a comparée à Martine Ouellet. Elle a talonné sans relâche le ministre de l'Éducation dans le dossier des maternelles quatre ans, mais elle gagnerait à ne pas toujours jouer sur le seul registre de l'agressivité. **C**

Alors que **Paule Robitaille** (Bourassa-Sauvé, PLQ) plaidait en faveur d'une stricte neutralité dans le dossier de la Catalogne, faisant valoir la souveraineté et le caractère démocratique de l'État espagnol, son parti a senti le besoin de mettre un peu d'eau dans son vin. Sa conception très canadienne, pour ne pas dire trudeauiste, des droits et libertés risque de la placer en porte-à-faux avec le virage bourrassien que plusieurs souhaitent au PLQ. **C-**

On ne demande pas au leader parlementaire de l'opposition de faciliter la vie du gouvernement, mais l'agressivité de **Marc Tanguay** (LaFontaine, PLQ) le dessert. Lui et Simon Jolin-Barrette sont comme deux coqs. En sapant l'autorité du président de l'Assemblée nationale, il nuit d'ailleurs moins au gouvernement qu'à l'institution parlementaire elle-même. **D**

Les interventions de **Catherine Dorion** (Taschereau, QS) en faveur du patrimoine ont malheureusement été éclipsées totalement par ses excentricités vestimentaires et son malin plaisir à bafouer les us et coutumes parlementaires, qui nuisent clairement à son parti. Même à QS, certains commencent à en avoir ras le bol. **D**

D au président

Une session pénible pour **François Paradis** (Lévis). La création d'un logo à ses initiales en a mécontenté plusieurs, dont le premier ministre. On lui a reproché d'avoir laissé Catherine Dorion utiliser le Salon rouge pour son message controversé de l'Halloween. Son arbitrage des débats est souvent erratique et la liste des mots et des expressions qu'il autorise raccourcit dangereusement. **D**



4



5

Le « *corredor seco* » mène aux États-Unis

Nos deux journalistes ont parcouru en septembre le bien nommé « couloir de la sécheresse » en Amérique centrale, du Guatemala au Honduras en passant par le Salvador. Parce qu'aux causes entendues et entremêlées de la migration centraméricaine vers le nord — violence, chômage, corruption — s'en greffe une autre, de plus en plus déterminante : la crise climatique, qui frappe de plein fouet le monde rural. 16 et 17 septembre : le Guatemala.

GUY TAILLEFER
COLLABORATEUR
À CHIQUIMULA
LE DEVOIR

Elle s'appelle Maria Vilma Interiano Ramírez et habite dans les montagnes non loin de la ville de Camotán, une région rurale de l'est du Guatemala où l'agriculture de subsistance est la norme. Elle a 34 ans, un fils et une fille de 11 et 5 ans — qui se balancent dans le hamac derrière elle pendant qu'elle nous parle.

La travaille depuis longtemps l'idée de partir aux États-Unis, mais plus encore depuis que le mari de la voisine d'en face a passé la frontière, en juin dernier. Ce n'est pas qu'elle soit jalouse, mais elle voit bien que Rosalba a apporté des améliorations à sa maison.

Les murs et la xénophobie de Donald Trump ne sont pas un facteur de dissuasion. Ni pour elle ni pour personne.

Maria Vilma et son mari ont de la chance : il y a un puits dans la cour de leur maison en pisé, qu'ils ont achetée il y a quelques années. Le vendeur n'en savait rien. Ils pourraient l'hypothéquer ou la vendre à bon prix. La somme couvrirait une bonne partie des frais de 7000 à 10 000 $US que demandent les passeurs — les « coyotes ».

On en croisera plusieurs, des femmes allumées et des hommes vaillants comme elle, pendant notre « *road trip* » de deux semaines dans le corridor de la sécheresse, cet écosystème de forêt tropicale sèche longeant la côte du Pacifique, aujourd'hui considéré, le phénomène El Niño aidant, comme l'une des régions du monde les plus sensibles aux changements climatiques. Dans ce couloir abritant quelque dix millions de personnes, la sécheresse crée partout en milieu urbain des pénuries d'eau, comme à San Salvador et à Tegucigalpa. Son impact est le plus violent en zones rurales, où la pauvreté est endémique et où les centaines de milliers de petits producteurs de maïs et de haricots qui l'habitent sont sans recours.

Leur vie de misère n'est pas pour autant misérabiliste. « Mes enfants n'ont pas d'avenir ici », dit-elle — et elle le dit avec un mélange de lucidité et d'idéalisation.

Pour une grande partie de la population de ces trois pays — encore largement ruraux — qui forment le « triangle du Nord », le sentiment est prégnant qu'il y a peu ou pas d'espoir de s'en sortir en restant là. « Tout le monde veut partir », entendrons-nous dire partout, tout le temps. Et tout le monde semble connaître quelqu'un ou quelqu'une qui est parti.

Avec le résultat que près d'un million de clandestins ont été interceptés à la frontière américaine, majoritairement des Centraméricains, au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 1er octobre 2019 — plus du double de l'année précédente —, le nombre d'arrestations étant l'une des principales façons de mesurer l'immigration illégale.

La migration illégale, par définition une démarche clandestine, demeure une affaire personnelle, sinon même intime. On nous en parlera très ouvertement, mais aussi avec une certaine pudeur, avec espoir mais non sans tristesse. Pas de hordes de migrants errants ici comme on voit encore des Vénézuéliens marcher sur les routes de la Colombie en traînant leurs valises et leurs enfants.

Aussi, les caravanes de migrants centraméricains qui sont allées frapper aux portes des États-Unis, donnant à M. Trump matière à crier à « l'invasion », étaient un phénomène exceptionnel, en ce qu'elles sortaient cette migration de son historique invisibilité. « L'Amérique centrale d'aujourd'hui, écrivait la revue salvadorienne *El Faro* en éditorial fin 2018, n'est pas représentée par ses gouvernements : elle est incarnée par ces caravanes qui dressent aux yeux du monde le tableau cohérent et irréfutable de la situation dans la région. »

Se battre contre les éléments

Aux grands maux les petits moyens. Dans le langage des onusiens forts en sigles, il s'agit d'urgence de concevoir une AIC — une agriculture intelligente face au climat. Par exemple.

GUY TAILLEFER
COLLABORATEUR
À OLOPA
LE DEVOIR

Comment prévoir la météo dans un monde qui se détraque climatiquement ? C'est ce qu'essaie de faire, au plus près des petits agriculteurs de la région de Chiquimula, le CGIAR, une organisation internationale qui se consacre — parmi bien d'autres — au développement agricole durable et à la sécurité alimentaire.

Concrètement, il s'agit devant les retombées avérées des changements climatiques de développer des stratégies de planification des récoltes, de préservation des sols et de diversification des cultures de manière à sortir du binôme alimentaire maïs-haricots.

Sécurité alimentaire ne sont pas ici de vains mots : le Programme alimentaire mondial prévoit à lui seul d'aider 700 000 personnes cette année dans le « couloir de la sécheresse ». Les migrants illégaux ont été en 2019 à peu près aussi nombreux à fuir vers le nord.

Le projet de prévision météo porte le nom ronflant de « comité technique agroclimatique » et a été mis sur pied en 2015 dans les montagnes parsemées de hameaux aux alentours du village d'Olopa par le CGIAR, un regroupement international de centres de recherche agricole.

Le nom est ronflant, mais recouvre en fait une démarche d'une désarmante simplicité : ont été créées dans la région cinq « stations météo » qui consistent en un pieu surmonté d'une petite boîte en bois à l'intérieur de laquelle est déposé un thermomètre. À proximité est installé un banal pluviomètre. Rien de sorcier.

Des agriculteurs font sur une base régulière une lecture des instruments et les données sont envoyées dans la capitale au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, qui les comparent aux observations colligées d'une saison à l'autre de manière à en tirer des tendances.

Ni panacée ni science exacte. « Plus compétents ils seront et mieux armés ils seront pour faire face à la crise », dit Claudia Lopez, chargée de projet, à propos des agriculteurs.

Ce n'est pas rien. D'abord parce que l'agriculture de subsistance, tributaire des aléas du climat, demeure la norme dans le monde rural centraméricain. Ce qui est vrai, en fait, de l'ensemble de l'Amérique latine, où plus de 90 % de l'agriculture est pluviale et où 80 % des exploitations agricoles sont de petites cultures familiales.

Ensuite parce que nous sommes en pays « chorti », une communauté autochtone maya, et, par définition, un monde que l'État guatémaltèque a toujours ignoré. L'analphabétisme est grand, le réseau scolaire est anémique. Or, à lui seul, le projet du CGIAR épaule ici 125 familles. Cent vingt-cinq fois 5 font 600 personnes — au bas mot, puisque la démographie demeure élevée en milieu rural.

S'agissant de concevoir une AIC — cette agriculture intelligente face au climat —, un système de collecte des eaux de pluie a été mis sur pied à partir



8



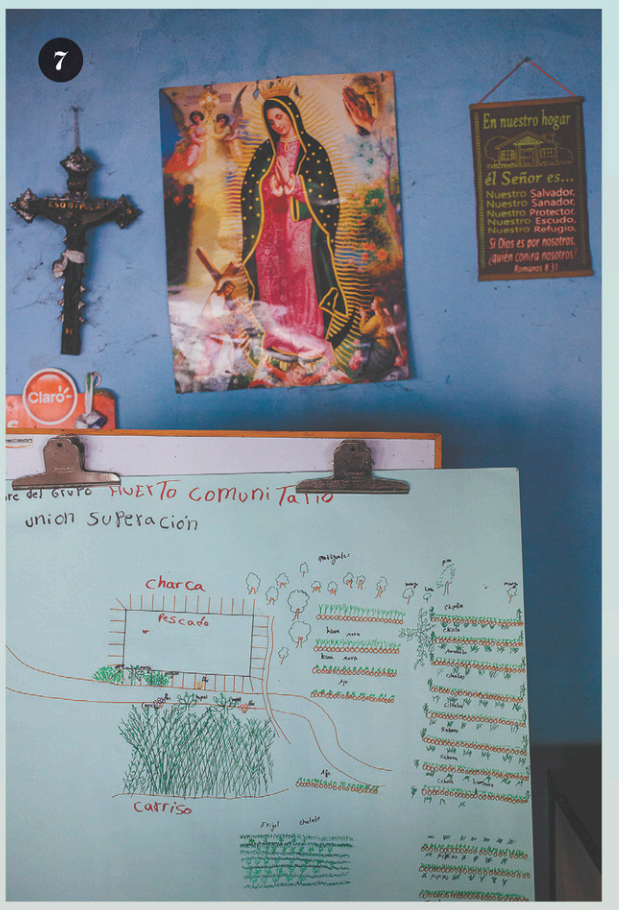
9



10







PHOTOS VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

En B 1

1
À Orocuina, au Honduras, Margarito Alvarez, 60 ans a perdu la plus grande partie de sa première récolte à cause de la sécheresse.

2 et 3
À Camotán, au Guatemala, la FAO soutient un projet de retenue d'eau de pluie qui alimente un potager où l'on met en valeur des plantes autochtones et nutritives.

En B 4 et B 5

4
Teresa de Chacón, 88 ans, nourrit les volailles de la famille.

5
Non loin de Camotán, Maria Vilma Interiano Ramírez fait face à une retenue d'eau de pluie construite avec l'appui de la FAO.

6
À Olopa, un champ de maïs extrêmement pentu et pierreux.

7
Le plan d'un jardin communautaire.

8
À Candelaria de La Frontera, au Salvador, Hector Tejada arrose son parterre de roses.

9
Au Salvador, les effets dévastateurs du ver « cogollero » sur un épi de maïs en période de sécheresse.

10
À El Camalote, au Salvador, José Luis Marín se tient au milieu de sa dernière récolte de maïs, qui sera nettement insuffisante pour les prochains mois de la saison sèche.

11
Malgré la sécheresse, des pluies torrentielles arrivent de façon erratique. Faute de constance, la pluviosité surabondante que le sol n'arrive pas à absorber crée des torrents qui emportent les plantations de maïs.

Qu'est-ce que le couloir de la sécheresse ?

Le *corredor seco* est cette large bande côtière longeant le Pacifique depuis le nord du Guatemala jusqu'au nord du Costa Rica, sur quelque 1500 kilomètres. Le phénomène ancien et récurrent qu'est El Niño, combiné aux conséquences de la crise climatique, fait que cette région est affectée depuis cinq ans par de graves sécheresses provoquant des pertes agricoles à grande échelle et créant par conséquent des conditions alarmantes d'insécurité alimentaire. Les pays les plus touchés sont le Guatemala, le Salvador et le Honduras. En principe, la saison des pluies dure ici d'avril à octobre, avec un intervalle de temps sec en juillet et août appelé *canicula* — une particularité régionale impliquant deux courtes récoltes. Or, les *canículas* ont eu tendance à s'étirer. Elles devraient durer une vingtaine de jours en temps normal. Elle a été d'une quarantaine de jours cette année. Ensuite, le problème n'est pas seulement qu'il cesse de pleuvoir, mais qu'il pleut de façon erratique. Il arrive trop souvent que des pluies diluviennes s'abattent subitement sur des terres durcies par des semaines de sécheresse. Faute de constance, et la déforestation aidant, la pluviosité surabondante que le sol n'arrive pas à absorber crée des torrents qui arrachent et emportent les plantations de maïs et de haricots (*frijoles*), qui sont à la base de l'alimentation. Alors, la pluie qu'on attendait n'arrange rien.

Si des antidotes existent à cet exil, car ils existent, ils butent contre le mur d'une violence sociale généralisée, celle des gangs extorqueurs et trafiquants de drogue, celle d'États complices et corrompus… Ils se heurtent, par complémentarité, à une dynamique d'injustice économique que des décennies de développement néolibéral ont fini par ériger en système.

Le rôle « indéniable » des changements climatiques

Insécurité et absence de perspectives d'emploi : maux connus et profonds. S'y superpose aujourd'hui une sécheresse qui dure depuis au moins cinq ans et dont peu doutent qu'elle soit aggravée par le dérèglement climatique. Aussi, cette météo dérangée est devenue une cause majeure de la migration en milieu rural, sinon de la migration tout court. De l'insécurité alimentaire à la migration, la corrélation est claire.

Taux de pauvreté rurale au Guatemala, selon la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) : 77 %. Au Salvador : 49 %. Au Honduras : 82 % ! Dans le département de Chiquimula où habite Maria Vilma, le taux de pauvreté est de 71 % ; celui de pauvreté extrême, de 40 %.

« Il est indéniable que les changements climatiques jouent un très grand rôle dans la migration », conclut l'organisation dans son *Atlas des migrations*, publié en décembre 2018. Aussi, constate le rapport, la majorité des migrants centraméricains proviennent maintenant du monde rural. La FAO s'attend à ce qu'au moins deux millions de personnes dans le couloir de la sécheresse aient besoin d'aide humanitaire d'urgence en 2019, tant les pertes agricoles sont grandes.

C'est dans ce contexte que Donald Trump a gelé en mars dernier l'aide au développement de 615 millions de dollars aux trois pays pour les punir de ne pas en faire assez pour empêcher leurs citoyens de migrer. Or, des 700 projets financés par cette somme, plusieurs visaient à soutenir les agriculteurs et à les aider à se prémunir contre les changements climatiques.

De ceci à cela, nous amorcions à la mi-septembre notre périple en Amérique centrale alors qu'allait s'ouvrir à New York le sommet spécial de l'ONU sur le climat. « Nous sommes en train de perdre la course », prévenait le secrétaire général, António Guterres, dans une entrevue. Et pour cause.

De la capitale, Ciudad Guatemala, à la maison de Maria, il y a environ 180 kilomètres, et quatre heures de voiture jusqu'à la jolie ville de Chiquimula (100 000 habitants) par une autoroute neuve à quatre voies.

Il faut ensuite compter quelques dizaines de kilomètres jusqu'à Camotán par une route asphaltée. Maria habite un peu plus loin, à flanc de montagne, au bord d'un chemin de terre à peine praticable.

Il pleut à boire debout quand nous débarquons chez elle. Peut-être que les pluies arrivent enfin, pour sauver une partie des récoltes. Peut-être que non.

Notre journée avait — ironiquement — commencé au McDonald's de Chiquimula, où nous avait donné rendez-vous Lizandro Morales, l'agronome qui allait nous faire voir les projets de la FAO. Sans blague. En musique de fond, une jolie chanson de Jack Johnson. On est un peu déjà aux États-Unis, non ? Et on se dit que, pour les familles qui vivent dans les montagnes derrière Camotán, à 50 petits kilomètres de là, le McDo de Chiquimula, c'est loin comme la frontière américaine.

de 2016 dans les environs sous la forme de réservoirs de dimensions variables faits d'épaisses bâches.

Mirian Rosaura Augustín, la responsable locale du projet météo, a l'un de ces réservoirs de 16 000 litres devant chez elle. Dont elle se sert aussi pour élever des… tilapias. Et avec lequel elle irrigue en contrebas un jardin qui produit ainsi des légumes (tomates, courges, yucca…) et des fines herbes. Elle est à peu près seule pour s'en occuper puisque son mari et son fils sont partis cueillir le café au Honduras à 5 $ par jour. Car, si tout le monde veut partir aux États-Unis, tout le monde ne le peut pas. D'où un important phénomène de migration régionale.

L'élevage des poissons constitue une petite révolution dans ces hautes terres. Pour autant, la révolution est incomplète dans la mesure où elle implique des changements de diète parmi des populations habituées à ne consommer que des tortillas et des haricots.

Au pied du mur

La prolifération de ces réservoirs ensemencés doit beaucoup à la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui soutient un projet de gestion de l'eau dans un bassin versant situé dans la municipalité montagneuse voisine de Camotán et qui rend service à 1200 familles (au moins 6000 personnes). À ce projet se greffent d'autres initiatives : plan de reforestation, création d'une coop de vente d'œufs et de « banques » de microcrédit…

Pas de solution globale sans approche transversale, plaide Lizandro Morales, l'agronome de la FAO qui nous accompagne.

Pourquoi ne pas l'avoir développé plus tôt, ce système de collecte des eaux ? Parce qu'on n'agit jamais que lorsqu'on est au pied du mur, raisonne avec raison Lizandro.

Autant de microprojets qui, n'est-ce pas, mériteraient par ailleurs de faire l'objet de politiques nationales. « On essaie d'institutionnaliser le programme, dit-il, mais le gouvernement manifeste peu d'intérêt. »

50 %

C'est la pourcentage des enfants du Guatemala souffrant de malnutrition

Lu ce matin-là dans le quotidien *La Prensa*, en attendant Claudia, une entrevue avec le directeur d'OXFAM au Guatemala et dans laquelle il épingle l'État et le gouvernement en place pour l'insuffisance criante — par indifférence, par corruption, par dysfonctionnement, par incompétence… — des budgets attribués à la lutte contre la malnutrition infantile (taux de 50 % au Guatemala).

En leitmotiv, on nous refera sans arrêt cette constatation au sujet de la lutte contre la pauvreté au cours des deux semaines suivantes.

On vit sans la moindre aide gouvernementale, « à moins d'être chanceux », nous dira Mirian avec une pointe de sarcasme. À savoir : si aide il y a, elle est minuscule, elle est mal distribuée ou distribuée sans transparence, aux familles, aux copains, aux copains des copains de ceux qui tiennent les cordons de la bourse dans les réseaux et les bureaux du pouvoir.

Il y a tous ceux et toutes celles qui partent pour survivre. « Oui, beaucoup s'en vont », dit Enriquita en nous faisant visiter fièrement le beau jardin qu'une quinzaine de femmes entretiennent dans le quartier aux égouts à ciel ouvert de Pinalito. Et il y a tous ceux et toutes celles qui restent et se débattent.

Ces reportages ont été financés grâce au soutien du Fonds de journalisme international Transat-Le Devoir.
La suite lundi au Salvador et mardi, au Honduras.







Boris Johnson a estimé que le pays était désormais uni et quittera l'UE « comme une seule nation ».
DANIEL LEAL-OLIVAS AGENCE FRANCE-PRESSE

III ROYAUME-UNI

Boris Johnson triomphe, le Labour s'effondre et le Brexit est presque là

Après le scrutin de jeudi, les conservateurs prennent le contrôle des Communes

SONIA DELESALLE-STOLPER
CORRESPONDANTE
À LONDRES
LIBÉRATION

Finis les atermoiements, les incertitudes et les demi-choix. Trois ans et demi après le référendum sur le Brexit, le Royaume-Uni a confirmé très clairement son choix. En offrant à Boris Johnson et aux conservateurs une victoire éclatante aux élections générales, les Britanniques ont confirmé, pour la seconde fois, qu'ils souhaitaient quitter l'Union européenne.

« Il semble que le gouvernement conservateur a reçu un nouveau mandat puissant pour concrétiser le Brexit », s'est félicité Boris Johnson au moment de l'annonce de sa réélection dans le siège d'Uxbridge, en grande banlieue de Londres. Quelques heures plus tard, dans le centre de Londres et devant une affiche disant « le gouvernement du peuple », il renchérissait : « Ce mandat est irréfutable. Il met fin à la menace d'un second référendum, nous réaliserons le Brexit le 31 janvier, pas de si, pas de mais. » Son mandat est effectivement impressionnant. Alors que le dépouillement des bulletins était presque terminé vendredi vers 8 heures locales, les conservateurs étaient en passe d'obtenir 364 sièges sur 650 à la Chambre des communes. Il s'agit de la victoire la plus significative pour les tories depuis celle de Margaret Thatcher en 1987.

« Tremblement de terre politique »

De son côté, le Labour de Jeremy Corbyn enregistre une défaite cinglante. Avec une projection de 203 sièges, le Parti travailliste fera pire que sous l'ancien leader Michael Foot en 1983, qui avait gagné 206 sièges dans une élection alors considérée comme calamiteuse. Il faudra probablement remonter à 1935 pour trouver une défaite travailliste d'une telle ampleur. Jeremy Corbyn n'a réussi à convaincre l'électorat ni avec son ambiguïté sur le Brexit ni avec son programme économique radical très à gauche. Il s'est aussi aliéné le vote de la communauté juive en ne luttant pas clairement contre l'antisémitisme rampant au sein du Labour. Il a annoncé son départ prochain, sans fournir plus de détails sur le calendrier. Il pourrait donner plus de précisions dans la journée de vendredi. Sa défaite est d'autant plus frappante qu'elle touche des régions historiques pour le parti. Mince consolation, Londres reste en majorité travailliste.

Au-delà du nombre de sièges remportés par les conservateurs, ce sont en effet les régions où ils ont triomphé qui représentent ce que Boris Johnson a qualifié de « tremblement de terre politique ». Les tories ont en effet gagné largement du terrain dans des régions traditionnellement travaillistes, depuis des décennies, au nord et au centre de l'Angleterre. Des circonscriptions comme Sedgefield, ancien fief de Tony Blair, sont ainsi tombées dans l'escarcelle tory. Ou encore Bolsover, où Dennis Skinner, 87 ans et figure historique du Labour, régnait depuis quarante-neuf ans. Ces régions, berceaux industriels ou manufacturiers du pays, avaient voté clairement pour le Leave en 2016. Mais paradoxalement, ce sont aussi dans ces régions que le programme radical de Jeremy Corbyn — renationalisation du rail, de l'énergie, de l'eau et investissements massifs dans les services publics — aurait dû avoir un effet significatif. Cela n'a pas été le cas.

Ce mandat est irréfutable. Il met fin à la menace d'un second référendum, nous réaliserons le Brexit le 31 janvier, pas de si, pas de mais.
BORIS JOHNSON

Les libéraux-démocrates enregistrent des résultats extrêmement décevants avec un gain de seulement 11 sièges, soit un de moins que dans le Parlement précédent. Surtout, dans un des nombreux résultats-chocs de la nuit, la dirigeante du parti, Jo Swinson, a perdu son siège au profit des indépendantistes écossais du Scottish National Party (SNP). Elle a annoncé sa démission immédiate. Le message de ce parti, annuler purement et simplement le Brexit, a été totalement rejeté.

Le parti des écologistes, les Green, conserve son seul siège, à Brighton. Le Brexit Party de Nigel Farage ne réussit pas à gagner un seul siège. Mais, en se maintenant dans certains fiefs du nord du pays, il aura privé le parti conservateur de quelques sièges supplémentaires et d'une victoire encore plus écrasante.

Référendum sur l'indépendance de l'Ecosse

Boris Johnson a estimé que le pays était désormais uni et quittera l'UE « comme une seule nation ». Ce n'est pas tout à fait vrai et pas l'avis de tous. En Écosse, les résultats donnent une image très différente de l'Angleterre. Si le Labour y est presque éradiqué et n'y conserve plus qu'un siège à Edimbourg, ce sont les indépendantistes du SNP qui se distinguent en remportant 48 des 59 sièges écossais à Westminster. Le parti, sous la houlette de Nicola Sturgeon, avait fait campagne sur le maintien de l'Écosse au sein de l'UE. En 2016, la région avait voté significativement contre le Brexit. Nicola Sturgeon a immédiatement appelé à l'organisation d'un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Ecosse. Elle a peu de chances d'être entendue, pour le moment, par Boris Johnson. Légalement, le gouvernement britannique doit donner son assentiment pour l'organisation d'un tel scrutin. Mais, en cas de raz-de-marée du SNP aux élections du Parlement semi-autonome écossais, prévues en 2021, la discussion pourrait prendre un autre tour.

L'image de ces élections est aussi très différente en Irlande du Nord, où le parti unioniste pro-Brexit, le Democratic Unionist Party (DUP), a perdu deux de ses dix sièges, dont celui du leader à Westminster Nigel Dodds. Surtout, ces sièges ont été perdus au profit de partis unionistes, le Sinn Féin, ou neutre comme Alliance. Ces deux derniers partis sont pour le maintien au sein de l'UE et aussi de la réunification avec la République d'Irlande. Un autre débat pourrait s'engager prochainement aussi dans cette région.

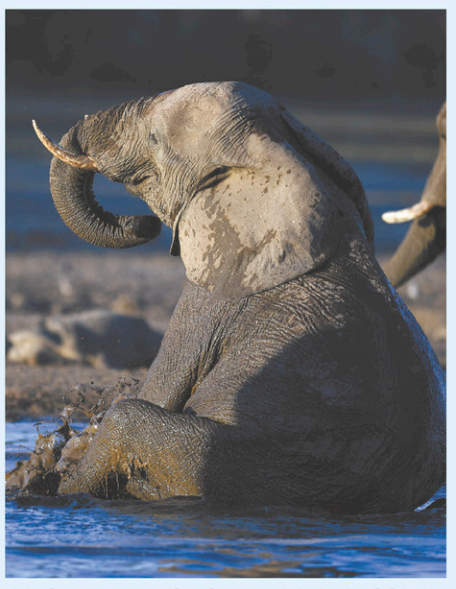
Boris Johnson a promis aux électeurs de « travailler jour et nuit pour prouver que je suis digne de la confiance que vous m'avez démontrée ». Il sait que les Britanniques ont parié sur lui, sans être absolument convaincus de pouvoir lui faire confiance.

VOIR PAGE B 10 : **SOUS L'EMPRISE DE BORIS,** L'ÉDITORIAL DE GUY TAILLEFER

1987

Les conservateurs de Johnson ont gagné 365 sièges sur 650 à la Chambre des communes, selon les résultats définitifs. Il s'agit de la victoire la plus significative pour les tories depuis celle de Margaret Thatcher en 1987.

EN BREF



La chasse aux éléphants a été rétablie en mai au Botswana.
MONIRUL BHUIYAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Bavure après le retour de la chasse aux éléphants au Bostwana

GABORONE — Le Botswana a annoncé vendredi la mort d'un de ses premiers éléphants depuis le rétablissement controversé de la chasse sur son territoire, et déjà un premier « couac » puisque l'animal abattu était en principe... protégé. En mai, le président Mokgweetsi Masisi a rétabli la chasse interdite cinq ans plus tôt par son prédécesseur. Ce revirement a outré les organisations de protection de la faune , qui ont obtenu l'interdiction du commerce de l'ivoire. Dans le cas de l'éléphant abattu le 24 novembre, le chasseur professionnel et son client étaient dotés des autorisations requises, mais l'animal était porteur d'un collier destiné à suivre ses mouvements et donc protégé.
Agence France-Presse

Le mandat de l'ONU pour les réfugiés palestiniens prolongé jusqu'en 2023

NATIONS UNIES — L'Assemblée générale de l'ONU a prolongé vendredi jusqu'au 30 juin 2023 le mandat de son agence pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), dont l'existence est remise en cause depuis deux ans par les États-Unis et Israël. La résolution « exhorte tous les donateurs à continuer d'intensifier leurs efforts afin de répondre aux besoins prévus de l'agence » dans un contexte de dégradation de la situation socio-économique dans la région et notamment dans les Territoires palestiniens. Les États-Unis ont mis fin en 2018 à leur aide financière annuelle de 300 millions de dollars. Fondée en 1949, l'UNRWA gère des écoles et fournit une aide vitale à des millions de réfugiés.
Agence France-Presse

En France, la grève pourrait durer jusqu'à Noël

PARIS — La grève dans les transports en commun perdurait vendredi en France, face à un gouvernement déterminé à poursuivre sa réforme des retraites, « historique » selon Emmanuel Macron, tout en tentant de ménager les syndicats conviés à des discussions la semaine prochaine. La mobilisation pourrait se prolonger jusqu'à Noël malgré l'invitation au dialogue du gouvernement, qui a dévoilé mercredi le contenu de son projet, suscitant la colère de l'ensemble des syndicats, y compris de ceux qui soutenaient jusqu'alors le principe de la réforme. Le premier ministre, Edouard Philippe, a averti que « la seule solution est de travailler un peu plus longtemps [...], comme c'est le cas partout en Europe ».
Agence France-Presse

III ALGÉRIE

La rue conspue le nouveau président Abdelmadjid Tebboune

Aucun des cinq candidats aux élections n'a trouvé grâce aux yeux du Hirak

AMAL BELALLOUFI
À ALGER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Abdelmadjid Tebboune, un ex-fidèle d'Abdelaziz Bouteflika, a remporté vendredi l'élection présidentielle en Algérie, mais pour être aussitôt contesté par le puissant mouvement (Hirak) populaire et pacifique qui ébranle le pays depuis près de dix mois.

M. Tebboune, 74 ans, a été élu dès le premier tour de la présidentielle, avec 58,15 % des suffrages, a annoncé vendredi l'Autorité nationale des élections.

Il a fait carrière au sein de l'appareil d'État algérien, notamment aux côtés de M. Bouteflika qui en fera très brièvement son premier ministre, avant une brutale disgrâce. C'est le premier président de l'Algérie à ne pas être issu des anciens combattants de la guerre d'indépendance contre le pouvoir colonial français (1954-1962).

M. Tebboune a devancé l'islamiste Abdelkader Bengrina (17,38 %), Ali Benflis (10,55 %), Azzedine Mihoubi (7,26 %) et Abdelaziz Belaïd (6,66 %), tous d'anciens proches ou alliés de M. Bouteflika. Ses rivaux ont concédé leur défaite et n'ont pas l'intention de contester les résultats.

Les résultats définitifs seront publiés entre le 16 et le 25 décembre, après examen d'éventuels recours.

Lors de sa première conférence de presse, M. Tebboune a dit « tendre la main au Hirak pour un dialogue afin de bâtir une Algérie nouvelle ».

Il s'est aussi engagé à « modifier la Constitution [...] qui sera soumise à un référendum populaire », sans en préciser les modalités, et à lutter contre « les corrompus ».



Une véritable marée humaine a envahi le centre d'Alger vendredi pour conspuer le nouveau chef de l'État.
TOUFIK DOUDOU
ASSOCIATED PRESS

Plus tôt vendredi, une véritable marée humaine a envahi, encore une fois, le centre d'Alger pour conspuer le nouveau chef de l'État, au lendemain d'un scrutin boycotté par le mouvement de contestation inédit qui a contraint en avril M. Bouteflika à la démission, après 20 ans à la tête de l'État.

Le taux de participation (39,83 %) est le plus bas de l'histoire des scrutins présidentiels pluralistes en Algérie.

« Le vote est truqué. Vos élections ne nous concernent pas et votre président ne nous gouvernera pas », scandaient les manifestants, qui ont défilé en grand nombre à Alger en ce 43e vendredi de mobilisation depuis le déclenchement du Hirak en février.

Les contestataires se sont dispersés dans le calme en fin d'après-midi.

Sur les pancartes, on pouvait lire : « Tebboune, ton mandat est un mandat mort-né » ou « Votre président ne me représente pas ».

Pour le sociologue Nacer Djabi, « Tebboune va démarrer avec un grand handicap de légitimité. Même si le scrutin n'est pas falsifié, les Algériens n'ont plus confiance. »

« Pire que Bouteflika »

« Tebboune, c'est pire que Bouteflika. Il est connu pour avoir fait partie des voleurs. On n'a pas voté et on ne fera pas marche arrière », a déclaré Meriem, fonctionnaire de 31 ans.

Manifestants et internautes moquent le « président cocaïne », allusion à un fils d'Abdelmadjid Tebboune en détention provisoire dans une affaire de trafic d'influence liée à la saisie de 700 kg de cocaïne dans un port algérien en mai 2018.

À Oran (ouest), une manifestation a été interdite et, selon un journaliste local, « les policiers ont tabassé et ramassé plein de monde ».

Premier chef d'État étranger à réagir, le président français, Emmanuel Macron, a « pris note » de l'élection d'Abdelmadjid Tebboune et appelé les autorités à engager un « dialogue » avec le peuple algérien.

Aucun des cinq candidats n'a trouvé grâce aux yeux du Hirak, qui les considère tous comme de purs produits d'un régime abhorré.

Les contestataires exigent la fin du « système » aux manettes depuis l'indépendance et le départ de tous les anciens soutiens ou collaborateurs de M. Bouteflika.

« Ce système est à bout de souffle. On assiste à l'agonie d'un système. Ça prendra le temps qu'il faudra, mais les Algériens, vous ne les ferez pas retourner à la maison », assure l'historienne Karima Dirèche, spécialiste du Maghreb contemporain.

Après une première tentative d'élection avortée en juillet, le haut commandement de l'armée, pilier du régime, ouvertement aux commandes depuis le départ de M. Bouteflika, a tenu coûte que coûte à organiser ce scrutin pour sortir de la crise politico-institutionnelle, qui a aggravé la situation économique.



Le Devoir au Salon du livre 2019

Du 20 au 25 novembre dernier, *Le Devoir* attendait les visiteurs du Salon du livre au stand nº 658. Pour les accueillir, un tout nouveau concept d'espace détente avait été aménagé.

Fauteuils capitonnés, velours noir et tables basses aux pieds sculptés, c'est dans un décor feutré aux accents *vintage* que les visiteurs étaient invités à prendre une « pause papier ». Confortablement assis, ces derniers pouvaient ainsi profiter de quelques minutes de répit, le temps de feuilleter l'édition du jour ou de tout simplement décompresser.

Pourquoi la pause papier ?

Constamment sollicités de toutes parts, nous avons parfois de la difficulté à échapper aux innombrables distractions du quotidien — qu'elles soient physiques ou numériques. Lire et réfléchir sans interruption est devenu un privilège, que nous nous accordons malheureusement de moins en moins souvent. Dans l'effervescence de ces quelques jours entièrement consacrés à la littérature, s'offrir une « pause papier » prenait donc tout son sens.

LEDEVOIR

Et vous, à quand remonte votre dernière « pause papier » ?

Réjean Bergeron,
enseignant en philosophie
au cégep Gérald-Godin

Inévitable ?

ÉLISABETH VALLET



La vidéo diffusée par l'équipe de réélection du président américain est sans ambiguïté : « je suis inévitable », dit le personnage de Thanos affublé de la tête de Donald Trump en claquant des doigts… éliminant d'un souffle les démocrates au Congrès. Drôle ? Sinistre ? Qu'importe, il suffit parfois d'une image pour que l'équipe de campagne alimente pour un temps le débat public…

N'est-ce là qu'une distraction ? Peut-être.

Mais puisqu'on est là, autant en discuter.

Depuis leur conception, les superhéros racontent la société et la politique américaine. Le fait qu'ils aient été conçus dans la foulée de la Grande Dépression par des immigrants frappés de plein fouet par le naufrage du rêve américain n'y est pas étranger. Alors que DC Comics créé en 1934 dépeint des présidents fictifs, Marvel Comics (qui apparaît en 1939 et crée le personnage de Thanos en 1973) représente régulièrement les présidents en exercice.

Dans les bandes dessinées de Marvel, les personnages présidentiels sont d'ailleurs souvent dépeints à travers leur vulnérabilité. Ainsi Truman et Eisenhower se font kidnapper (*Human Torch Comics #34, What if #9*) ; Ford et Carter échappent à une tentative d'assassinat (*Incredible Hulk #185, Fantastic Four #178*) et JFK et Obama manquent de perdre le contrôle du pays (*Journey into Mystery #96* et *Amazing Spider-Man #583*). Si Lyndon Johnson voit par-delà les apparences et gracie le Dr Banner (*Hulk #29*), Bill Clinton est moins clairvoyant et commencera par exiler Capitaine America (*Captain America #450*). Plus ambigus, Ronald Reagan, intoxiqué, tente de tuer Capitaine America (*#344*) et George W. Bush, malgré ses mauvais choix (*Civil War #1*), finira par n'être qu'un président tentant de faire de son mieux (*Avengers #70*). Seul dans sa catégorie, Nixon finit implicitement (« *Number one* » ne révèle jamais son identité au lecteur) à la tête d'une tentative de coup d'État au profit de l'Empire secret (*Captain America #175*).

Pourtant. Un président n'a pas encore fait son apparition officielle dans les planches de Marvel, alors qu'on l'y voit, directement ou indirectement, avant son élection. En effet, la Trump Tower est mentionnée en 1988 dans *Iron Man #227*. Elle est représentée dans *Infinity Gauntlet #2* en 1991, lorsque le tsunami déclenché par Thanos dévaste Atlantic City et avale une autre Trump Tower — les aficionados noteront que cette scène est absente du film *Avengers : Endgame* présenté au cinéma cette année. Trump fait nominalement son apparition chez Marvel en 2008, avec *New Avengers #47* : alors que sa limousine entrave le passage d'une ambulance, Luke Cage la déplace ; Trump vitupère contre le superhéros et le menace de poursuites. Il apparaît implicitement dans la campagne électorale, sous les traits de Modaak dans *Spider-Gwen Annual #1* mais depuis l'élection, aucune mention du président en exercice chez Marvel.

Il est donc ironique que l'intégration du président dans cette culture des superhéros soit finalement imposée par l'entourage du président lui-même. Et encore plus avec le recours à Thanos, « super-méchant » colérique et destructeur à la recherche de la *summa potestas*.

Or la peur viscérale d'un tyran en quête de toute puissance est tellement enracinée dans la culture politique américaine que l'architecture constitutionnelle est conçue pour empêcher son avènement. En effet, dans l'esprit des Pères fondateurs, les mécanismes mis en place maintiennent un équilibre instable entre des pouvoirs complémentaires qui se freinent mutuellement — les fameux *checks and balances*. Mais la Constitution est un vieux texte suranné, rédigé alors que les États-Unis devaient consolider leur intégrité territoriale et politique. Désormais et dans la pratique, il n'y a plus d'équilibre constant, mais un pendule qui oscille de manière cyclique, du Congrès (comme après le Watergate) au président (comme après le 11 Septembre).

Il est ironique que l'intégration du président Trump dans la culture des superhéros soit imposée avec le recours à Thanos. La peur viscérale d'un tyran en quête de toute puissance est tellement enracinée dans la culture politique américaine que l'architecture constitutionnelle est conçue pour empêcher son avènement.

Car les choses ont changé, le président a entre les mains le bouton nucléaire, il est à la tête d'une administration pléthorique et la politique étrangère (marginale aux débuts de la République) est désormais centrale à sa puissance. Plus encore, le président actuel se situe en bout de ligne d'une mutation constitutionnelle qui semblait avoir culminé avec la présidence Bush (sans avoir été invalidée par la présidence Obama).

Mais la présidence s'appuie aujourd'hui sur le retour à l'avant-plan de juristes comme John Yoo — auteur de *Defender in Chief* (2020) et l'un des concepteurs des mémos sur la torture de W. Bush. Ou encore David Rivkin, qui a travaillé au Conseil juridique de Reagan et G. H. Bush. Ces théoriciens de l'exécutif unitaire vont loin dans la défense des pouvoirs du président, estimant que ce dernier a l'entier contrôle de la branche exécutive et qu'il ne peut mal faire s'il utilise ses pouvoirs au profit de la Nation. Leur influence est perceptible à travers la mutation de l'architecture du pouvoir gouvernemental, et se traduit par l'exigence de loyauté absolue à la personne du président, le recours systématique au privilège de l'exécutif, la politisation de la conduite quotidienne du gouvernement…

Les Pères fondateurs pensaient avoir veillé au grain mais les risques sont réels. Que le magazine *Time* ait remis aux fonctionnaires (et notamment aux lanceurs d'alerte), derniers remparts de la probité du gouvernement, le titre de « Gardiens de l'année » en dit long sur ces mutations. Alors, la vidéo associant Trump à Thanos, aussi futile qu'elle soit, a quand même quelque chose de particulier à travers le prisme déformant de l'exécutif contemporain… En démocratie, un claquement de doigts est si vite arrivé.

III ÉTATS-UNIS

Donald Trump à un vote d'un procès pour destitution

CHARLOTTE PLANTIVE
À WASHINGTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

L'acte d'accusation de Donald Trump a été approuvé vendredi par une commission à majorité démocrate du Congrès, franchissant une étape décisive avant un vote historique sur le probable renvoi du président des États-Unis en procès pour destitution.

Deux mois et demi après l'explosion du « scandale ukrainien », la commission judiciaire de la Chambre des représentants a adopté, en suivant des lignes strictement partisanes, deux chefs d'accusation retenus par les démocrates contre le milliardaire : abus de pouvoir et entrave à la bonne marche du Congrès.

Il revient désormais à la Chambre de voter sur ce texte lors d'une séance plénière attendue mercredi.

Compte tenu de la majorité démocrate dans cette enceinte, Donald Trump est quasi assuré d'être mis en accusation. Il devrait toutefois échapper à une destitution : le Sénat, chargé de le juger, est contrôlé par les républicains, qui font bloc autour de leur président.

Le chef de la majorité républicaine au Sénat, Mitch McConnell, l'a d'ailleurs affirmé jeudi soir sur Fox News : « Il n'y a aucune chance que le président soit destitué. »

Même s'il est acquitté, son renvoi en procès entachera le bilan de Donald Trump et ternira sa campagne de réélection, bien qu'il conserve un soutien massif auprès de sa base républicaine.

Avant lui, seuls deux présidents, Andrew Johnson (en 1868) et Bill Clinton (en 1998), ont vécu une telle épreuve. Mis en cause dans le scandale d'espionnage politique du Watergate, le républicain Richard Nixon avait démissionné en 1974 pour éviter cet « *impeachment* ».

Ce vote est «une honte pour notre pays», mais «on dirait que c'est une bonne chose pour moi», a réagi Donald Trump.

Le « scandale ukrainien »

Les ennuis du milliardaire ont commencé quand un mystérieux lanceur d'alerte s'est alarmé de la teneur d'un échange téléphonique entre le président américain et son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky.

Dans cet appel du 25 juillet, M. Trump priait son interlocuteur d'enquêter sur de possibles ingérences ukrainiennes dans l'élection de 2016 — reprenant à son compte une théorie en vue dans les milieux conspirationnistes. Surtout, il lui demandait de « se pencher » sur le démocrate Joe Biden, bien placé pour l'affronter lors de la présidentielle de 2020, et les affaires de son fils Hunter en Ukraine.

Or, une aide militaire cruciale pour Kiev, en conflit armé avec la Russie, avait été bloquée sans explication quelques jours avant cet appel.

De ces faits incontestés, démocrates et républicains tirent des conclusions aux antipodes.

Pour les premiers, Donald Trump a commis un « abus de pouvoir » pour s'assurer un avantage dans l'élection de 2020, mettant en jeu l'intégrité du scrutin et la sécurité des États-Unis.

Les démocrates lui reprochent aussi d'avoir « entravé » le travail du Congrès en refusant de participer à leur enquête.

«Le président a risqué notre sécurité nationale, mis en danger l'équité et l'honnêteté de notre prochaine élection et a essayé de dissimuler la vérité au Congrès», a estimé le chef démocrate de la commission, Jerry Nadler.

Jugeant la procédure « inconstitutionnelle », la Maison-Blanche a en effet interdit à des conseillers du président de témoigner ou de fournir des documents réclamés par la Chambre.

Donald Trump et ses partisans jurent de leur côté qu'il n'y a eu « aucune pression » exercée sur l'Ukraine et que les demandes d'enquête étaient légitimes pour lutter contre des soupçons de « corruption » liés aux affaires du fils de Joe Biden, Hunter, dans ce pays.

Pour eux, la procédure de destitution est motivée par l'aversion des démocrates pour un président au style peu conventionnel, et par leur peur de perdre de nouveau contre lui en 2020.

Au cours des débats-fleuves, les républicains se sont attachés à présenter la procédure comme une offensive visant aussi les électeurs de Donald Trump. « Il ne s'agit pas simplement d'une attaque contre la présidence, c'est une attaque contre nous tous », a tonné l'élu Matt Gaetz.

L'impact des débats sur l'opinion est incertain : selon la moyenne des sondages établie par le site FiveThirtyEight, 47,3 % des Américains soutiennent une destitution de Donald Trump et 45,9 % sont contre.



« Les policiers n'ont, à plusieurs reprises, fait aucune distinction entre manifestants pacifiques et manifestants violents », indique le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. MARTIN BERNETTI AGENCE FRANCE-PRESSE

L'ONU dénonce la « répression » des manifestations au Chili

AGENCE FRANCE-PRESSE
À GENÈVE

L'ONU a dénoncé vendredi dans un rapport les « multiples violations des droits de la personne » commises par la police lors des manifestations au Chili, des abus que « regrette » le gouvernement chilien tout en soulignant le « contexte » de violence dans lequel elles ont été commises.

Ce rapport a été élaboré par des experts du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, qui se sont rendus au Chili du 30 octobre au 22 novembre.

« La majorité » des protestataires ont manifesté de « manière pacifique » mais « la gestion des manifestations par les policiers s'est déroulée d'une manière fondamentalement répressive », a déclaré la cheffe de la mission, Imma Guerras-Delgado, lors de la présentation à Genève du rapport.

Celui-ci souligne le « nombre élevé de violations graves des droits de la personne » et contient des exemples précis de torture, de mauvais traitements et de viols perpétrés par des carabiniers contre des détenus, dont beaucoup auraient été détenus de manière arbitraire.

Pendant sa mission, l'équipe du Haut-Commissariat a pu documenter 113 cas de torture et de mauvais traitements, et 24 cas de violences sexuelles sur des femmes, des hommes et des jeunes filles, commis par des membres de la police et des militaires.

Les experts de l'ONU dénoncent aussi le « nombre alarmant de personnes » — environ 350 — souffrant de blessures aux yeux ou au visage, la majorité étant liées à des tirs de plombs.

Le rapport indique que, sur la base des informations recueillies auprès d'une grande variété de sources, « les policiers n'ont, à plusieurs reprises, fait aucune distinction entre manifestants pacifiques et manifestants violents ».

« Les fusils antiémeutes ont été utilisés de manière indiscriminée et inappropriée », a expliqué Mme Guerras-Delgado, soulignant que les policiers ont tiré en étant trop près des manifestants.

« La police a une responsabilité dans la commission de violations des droits de la personne. En ce qui concerne les responsabilités individuelles au sein de la police, nous ne pouvons pas tirer de conclusion. Elles devront être établies au niveau national », a-t-elle relevé.

28 000 détenus

Selon les informations officielles citées dans le rapport, plus de 28 000 personnes ont été détenues entre le 18 octobre et le 6 décembre, et la plupart d'entre elles ont été libérées. En présentant le rapport, Mme Guerras-Delgado a indiqué qu'environ 1600 sont encore détenues selon les autorités.

« Nous regrettons profondément les plaintes reçues par l'équipe de la Haut-Commissaire […] Chacune d'entre elles fait l'objet d'une enquête et sera [le cas échéant] sanctionnée », a réagi la sous-secrétaire d'État chilienne en charge des droits de l'homme, Lorena Recabarren.

« À partir du 18 octobre, le Chili a vécu une situation imprévue et inédite de violence […] C'est cette situation de violence, et non les manifestations pacifiques […], qui nous a décidés à décréter l'état d'urgence. Cette décision n'a pas été prise à la légère », a-t-elle ajouté, parlant au nom du gouvernement chilien.

Le mouvement de contestation sociale qui secoue le Chili depuis le 18 octobre est le plus grave depuis le retour de la démocratie en 1990.

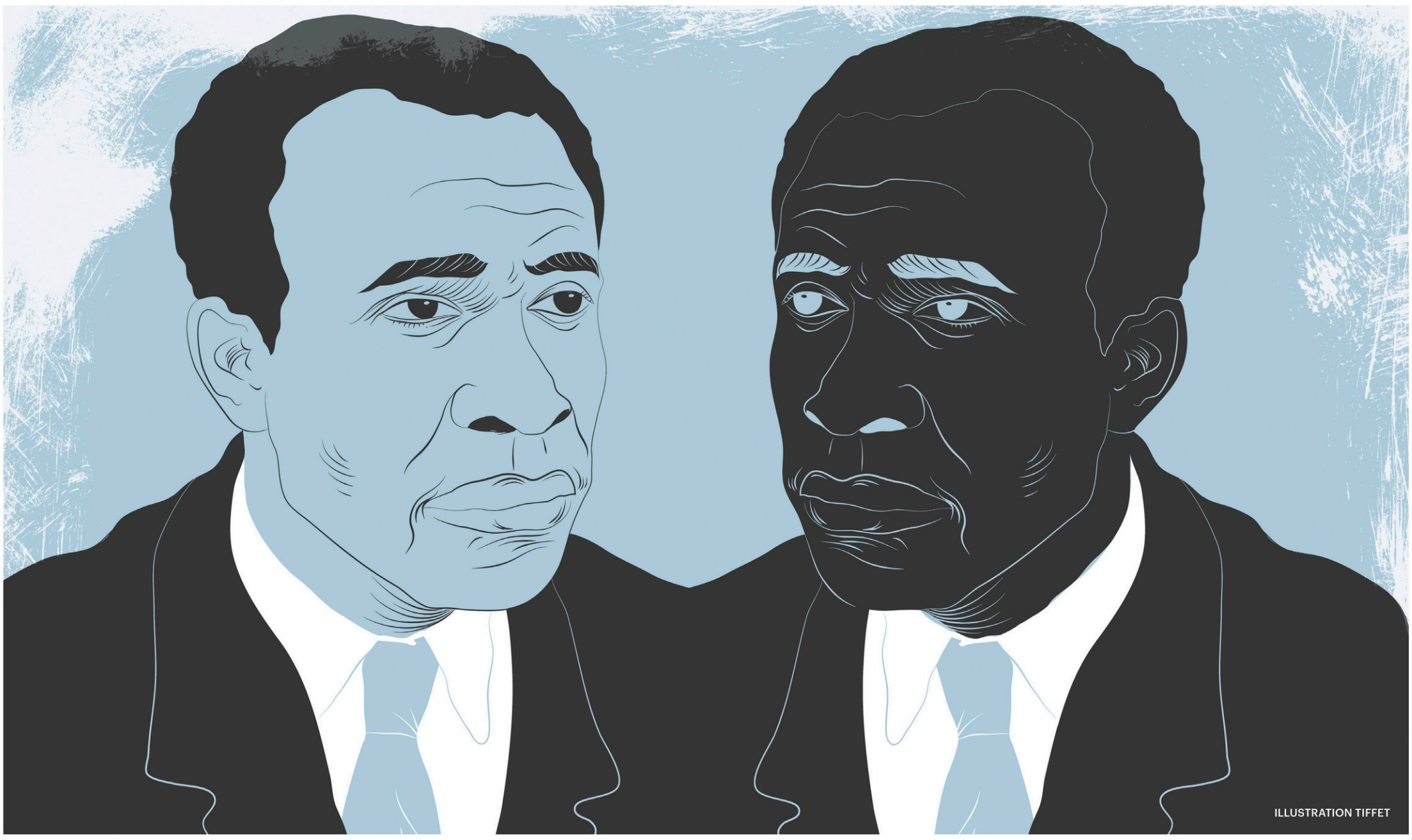


ILLUSTRATION TIFFET

Une lutte commune contre le colonialisme

En suivant Frantz Fanon, la politique de réconciliation avec les Premières Nations s'inscrit, à l'instar de la lutte algérienne, dans un rapport de pouvoir colonial

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

Christian Nadeau
Professeur au Département de philosophie de l'Université de Montréal

Depuis février 2019, les rues d'Alger et de plusieurs autres villes au pays sont le théâtre du « Hirak », une contestation d'une ampleur sans équivalent depuis plus de 50 ans. Ces manifestations ont réuni des foules énormes qui ne revendiquent rien de moins qu'une nouvelle indépendance de l'Algérie, 65 ans après le début de la lutte contre le régime colonial français.

À la suite de la démission du président Bouteflika, le mouvement intensifie ses actions, vite réprimées par les militaires, qui, au moment où ces lignes sont écrites, contrôlent encore l'avenir politique du pays. Pour plusieurs analystes, il n'est pas difficile de lire dans la mainmise de l'armée l'héritage omniprésent de l'occupation française de l'Algérie. Les militaires eux-mêmes ont d'ailleurs critiqué toute tentative de comparaison entre la vague de contestation actuelle et les luttes politiques et révolutionnaires ayant précédé l'indépendance en 1962, et la jugent même comme une trahison par rapport aux idéaux révolutionnaires qui ont guidé le peuple algérien pendant toutes les années de la guerre. Inversement, pour les femmes et les hommes qui défilent semaine après semaine dans les rues d'Alger, ce sont les militaires et l'élite politique qui instrumentalisent l'histoire pour se maintenir au pouvoir. Les protestataires se réclament explicitement d'une mémoire longue et disent agir par fidélité aux principes de liberté politique inhérents à la révolution.

Au Canada, les communautés autochtones n'ont aucun mal non plus à voir la permanence de la violence coloniale. Ni l'appropriation de leurs territoires par les puissances coloniales françaises puis britanniques, ni le saccage de leurs ressources naturelles par la construction des infrastructures pétrolières, ni les pensionnats autochtones ou la fameuse « Loi sur les Indiens » ne relèvent à leurs yeux du passé.

Si les événements de la crise d'Oka ont marqué la mémoire des peuples autochtones au Québec, les gestes de protestation ont été de plus en plus nombreux au cours de ces dernières années, en particulier depuis le mouvement Idle No More (Jamais plus l'inaction) qui a commencé fin 2012. Loin de simplement demander une réparation pour des injustices passées, les groupes autochtones combattent un racisme systémique dont la férocité inouïe — discrimination et humiliation, incarcération massive, violence sexuelle, brutalité policière, pénurie des services publics — se cache tant bien que mal derrière le paravent des beaux discours pour la réconciliation.

Deux réalités ?

En dehors de quelques référents communs très généraux, tout semble séparer ces deux mouvements de révolte contre les puissances coloniales. L'histoire d'abord, la géographie ensuite, mais surtout des représentations culturelles, sociales et politiques totalement différentes. Mais ce qui en surface interdit une comparaison trop facile ne devrait pas empêcher une réflexion de fond sur les dispositifs du colonialisme au XXIe siècle. Parmi les nombreux écrits suscités par les révoltes contre les empires coloniaux au siècle dernier, l'outil parfait pour une étude extrêmement riche de la logique coloniale se trouve dans une œuvre qui se distingue par sa singularité et par son actualité, celle de Frantz Fanon.

Né en 1925 en Martinique, mort en 1961 après des années d'engagement actif pour l'indépendance de l'Algérie, Fanon est l'auteur d'œuvres qui, bien au-delà de leur importance pour les recherches universitaires sur les processus de libération politique, connaissent un grand retentissement au sein des organisations militantes antiracistes. Deux documentaires sont d'ailleurs attendus avec impatience pour souligner le soixantième anniversaire de son décès, le premier de Raoul Peck, l'autre de Jean-Claude Barny.

Les thèses de Fanon, déployées dans ses deux grands livres, *Peau noire, masques blancs*, de 1952, et *Les damnés de la terre*, de 1962, ont connu une immense réception dans la théorie politique contemporaine, chez des critiques du colonialisme (pensons à la célèbre trinité Edward Saïd, Homi Bhabha, et Gayatri Spivak) tout comme dans les philosophies de la reconnaissance, par exemple celle proposée par le philosophe Charles Taylor. Or, c'est précisément contre la politique de reconnaissance, dans sa version coloniale conçue par l'État canadien, que s'insurge Glen Coulthard, membre de la nation dénée des Territoires du Nord-Ouest, militant et professeur à l'Université de Colombie-Britannique.

Critique de la reconnaissance

Dans *Peau rouge, masques blancs*, un livre publié en 2014 et traduit en français en 2018 (Lux éditeur), Coulthard utilise l'argumentation de Fanon pour expliquer la manière dont la violence coloniale s'inscrit dans les rapports de pouvoir davantage que dans les simples rapports de force. Certes, la domination s'exerce par la répression policière et militaire, mais le plus économique pour l'État est d'adopter une attitude en apparence conciliante, tout en s'assurant que ses privilèges ne seront jamais remis en question par une reconnaissance symbolique des peuples colonisés.

Proposée comme une main tendue pour la paix, la reconnaissance par la puissance coloniale des peuples qu'elle entend soumettre à ses normes cautionne au final une inégalité radicale entre les parties. Pour cette raison, suivant en cela le raisonnement de Fanon, Coulthard, affirme qu'il est impossible de faire avancer la cause de la justice et de l'autodétermination des Premières Nations du Canada en passant par une politique de reconnaissance orientée vers le pouvoir de l'État, puisque celui-ci s'autodésigne seul arbitre légitime du processus.

L'objectif de réconciliation s'avère, dans la logique des rapports de pouvoir entre les peuples autochtones et l'État canadien, aux antipodes de l'idée même de justice, car les droits fondamentaux y sont réduits à une simple monnaie d'échange, le gouvernement ne daignant reconnaître certains droits des Autochtones qu'à la condition d'obtenir encore plus de pouvoirs sur leurs terres et sur les ressources qu'elles contiennent. Dans sa pire version, la politique de reconnaissance conduit à une mascarade de réconciliation, comme lors des soi-disant excuses du premier ministre Stephen Harper en 2008, ou dans les modalités d'une justice transitionnelle qui entend « fermer les livres » et faire comme si le crime du colonialisme relevait de l'histoire ancienne.

La densité de l'Histoire ne détermine aucun de mes actes. Je suis mon propre fondement. Et c'est en dépassant la donnée historique, instrumentale, que j'introduis le cycle de ma liberté.

FRANTZ FANON

En plus de mépriser les droits, la reconnaissance asymétrique façonne les subjectivités politiques, en contraignant l'intériorisation psychologique de l'humiliation par ceux et celles qui la subissent. Le pouvoir facilite ainsi la reproduction perpétuelle des mécanismes de sa suprématie : il peut demander pardon d'un côté et réprimer de l'autre, comme si présenter ses excuses lui procurait à la fois l'absolution de ses crimes d'hier et l'occasion d'en commettre d'autres demain.

Dans sa conclusion à *Peau noire, masques blancs*, Fanon écrivait : « La densité de l'Histoire ne détermine aucun de mes actes. Je suis mon propre fondement. Et c'est en dépassant la donnée historique, instrumentale, que j'introduis le cycle de ma liberté. »

Ces phrases, souvent citées, montrent la relation complexe qu'entretenait Fanon avec une dialectique marxiste incapable de voir dans les luttes antiracistes autre chose qu'une simple étape vers une finalité politique supérieure. Or, sur ce point, Coulthard s'oppose à Fanon. Avec ce dernier, Coulthard refuse toute forme de déterminisme historique. Lui aussi ne réclame pour les peuples colonisés aucun autre fondement moral qu'en eux-mêmes. Mais le passé, la « donnée historique », ne se limite pas à sa valeur instrumentale.

Pour Fanon, la garantie de la liberté était de s'émanciper au-delà de sa propre culture, une fois celle-ci affirmée contre l'oppresseur. Pour Coulthard, les traditions et les pratiques culturelles autochtones expriment les contenus positifs de l'autoreconnaissance. Un très bon exemple est la création du Centre Dechinta pour la recherche et l'apprentissage, un institut décolonial situé à proximité de Yellowknife et dont Glen Coulthard est l'un des cofondateurs. Le Centre Dechinta offre une expérience éducative sur les arts, les langues et les savoirs autochtones, dans un environnement lui-même source de savoirs, le Centre étant construit en pleine forêt sur les rives du grand lac des Esclaves. En ce sens, le Centre Dechinta incarne la lutte pour l'autoreconnaissance.

Si elle est inspirée par Fanon, la thèse de Coulthard entretient aussi un échange extrêmement riche avec la pensée de militantes et militants autochtones, dont la juriste Patricia Monture, et surtout avec les travaux du politologue mohawk Taiaiake Alfred et de Leanne Betasamosake Simpson, écrivaine, musicienne et théoricienne anichinabée, dont on peut lire en français le livre *Cartographie de l'amour décolonial* (Mémoire d'encrier).

Il est difficile de savoir quelle est l'étendue des rapports intellectuels et militants entre les mouvements autochtones et ceux des pays comme l'Algérie, ou d'autres pays d'Afrique ou d'Asie qui paient encore très cher les dynamiques coloniales européennes. Chose certaine, à la croisée des luttes et des idées, ce dialogue forgera son propre lexique pour défendre la justice et la liberté.

Des suggestions ? Écrivez à Robert Dutrisac : rdutrisac@ledevoir.com. *Pour lire ou relire les anciens textes du Devoir de philo :* www.ledevoir.com/societe/ledevoir-de-philo-histoire

ÉDITORIAL

LE DEVOIR // FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

DIRECTEUR **BRIAN MYLES**
Rédactrice en chef **Marie-Andrée Chouinard**
Vice-présidente du développement **Christianne Benjamin**
Directeur des finances **Stéphane Roger**
Chef des technologies **Sylvain Coutu**

III BREXIT

Sous l'emprise de Boris

GUY TAILLEFER



Des élections générales de jeudi, le Royaume-Uni sort rassemblé en même temps que toujours aussi dispersé. Rassemblé autour de la sensationnelle victoire parlementaire du Parti conservateur qui, avec une majorité de 74 sièges, présente au premier ministre, Boris Johnson, sa meilleure performance électorale depuis le triomphe de Margaret Thatcher en 1987. Mais toujours écartelé puisque, concurremment à cet exercice électoral, il demeure qu'une petite majorité de l'opinion, répètent les sondages, est opposée au Brexit, pendant qu'à la périphérie du royaume, l'Écosse et, dans une moindre mesure, l'Irlande du Nord ont voté jeudi dans une perspective clairement anti-Boris.

Finalement, la patiente Theresa May aura bien préparé le terrain à M. Johnson. Devenue première ministre après la démission de David Cameron, suivant la victoire du Leave au référendum de juin 2016, elle commet l'année suivante la gaffe de déclencher des élections qui, plutôt que renforcer leur majorité, placent les conservateurs dans la posture fragile d'un gouvernement minoritaire. Plus de deux ans d'inextricables déchirements intraconservateurs et de négociations entortillées avec Bruxelles autour du *backstop* irlandais permettent aujourd'hui à Boris Johnson de récolter les fruits de la grande fatigue d'un électorat mi-résolu, mi-résigné à en finir avec cette saga. De fait, c'est en grande partie l'accord de divorce négocié avant lui par Mme May qu'il voudra, triomphant, faire voter d'ici à Noël à Westminster.

Encore heureux pour M. Johnson, qui plus est, que la solution de rechange à son volontarisme ait été l'ambiguïté notoire du chef très à gauche du Labour, Jeremy Corbyn, lui-même eurosceptique, coincé entre une base militante massivement anti-Brexit et un électorat dont plus du tiers souhaite le divorce avec l'UE. M. Corbyn aura donc pratiqué la procrastination, avec promesse de nouvelles négociations avec l'Union européenne et de second référendum à la clé. Mal lui en prit. Le haut-le-cœur autour des accusations d'antisémitisme associées à l'entourage du chef a fait le reste.

Il y a eu jeudi, certes, un effet nuisible de division du vote entre les travaillistes et le petit LibDem, plus centriste et clairement pro-européen. Mais le fait demeure que le verdict est dévastateur pour le Labour, pulvérisé dans le centre et le nord de l'Angleterre, vieux cœur industriel historiquement acquis à la gauche. Sa pire défaite en 80 ans. S'il y a parenté politicienne manifeste, dans la forme et sur le fond, entre M. Johnson et Donald Trump, il est notable que le premier l'ait emporté en chassant le Labour de ses bastions traditionnels, de la même manière que le second s'est emparé de la présidence en 2016 en battant — de justesse — Hillary Clinton dans les États normalement démocrates du Midwest.

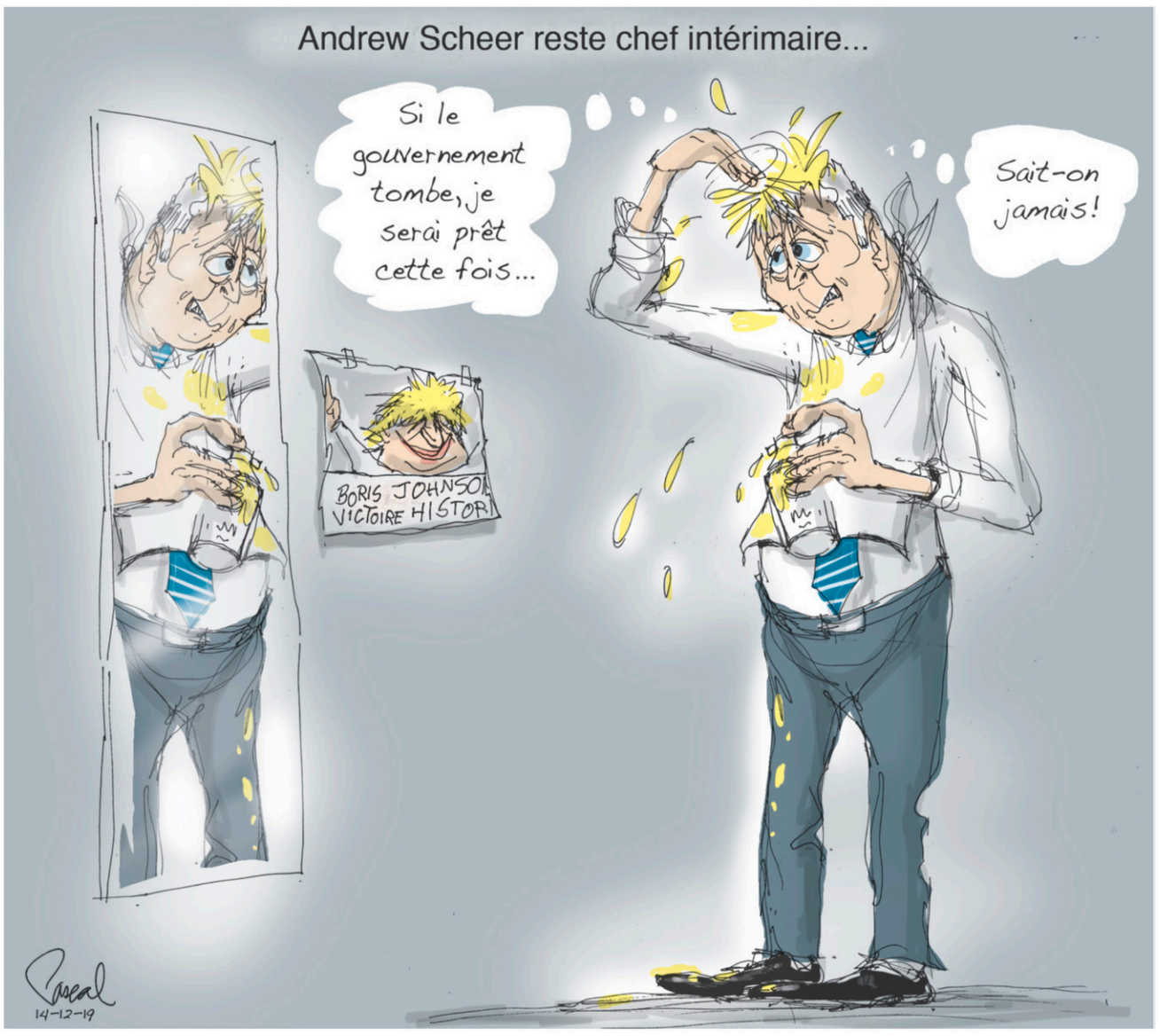
Où est passée, dans ces élections, ladite majorité anti-Brexit ? Les analyses fines des prochaines semaines le diront peut-être. Il y a un véritable fossé générationnel entre pro et anti-Brexit. Le vote des jeunes avait joué un rôle important en 2017 pour empêcher Mme May de décrocher une majorité. Le Labour avait cette fois-ci ciblé des régions et des villes en espérant que ses jeunes électeurs compenseraient les pertes attendues au nord. Ça n'a pas marché. Jeremy Corbyn, leader décrédibilisé, apparaît responsable de cette désertion.

S'il paraît plausible que le Royaume-Uni sortira officiellement de l'UE à la date butoir du 31 janvier prochain, comme prévu, on peut douter que la négociation promise d'un nouvel accord commercial avec le reste de l'Europe soit conclue d'ici la fin de 2020

La saga, n'en déplaise aux Brexiters, n'est pas terminée. S'il paraît plausible que le Royaume-Uni sortira officiellement de l'UE à la date butoir du 31 janvier prochain, comme prévu, on peut douter que la négociation promise d'un nouvel accord commercial avec le reste de l'Europe soit conclue d'ici la fin de 2020. « *Get Brexit done* » n'est pas chose faite. Sans compter que, sous ses airs nationalo-populistes, M. Johnson est un libre-échangiste bon teint à qui le président Trump a promis vendredi la conclusion d'un accord commercial « massif » qui — beaucoup s'en inquiètent au Royaume-Uni — pourrait ouvrir la porte à la privatisation du système de santé. Le Brexit selon Johnson ne sera pas, socialement, celui d'un grand nombre de gens qui l'ont fait premier ministre pour cinq ans.

Au demeurant, son nationalisme anglais est certain d'en heurter deux autres : celui des nationalistes nord-irlandais (favorables à l'unification) face auxquels les unionistes ont perdu des plumes. Celui ensuite des indépendantistes pro-européens du Scotish National Party. Fort des 48 sièges écossais sur 59 que le SNP a remportéa jeudi, la première ministre, Nicola Surgeon, a appelé sur-le-champ à la tenue d'un deuxième référendum d'indépendance dont M. Johnson ne veut pas entendre parler.

L'UE se réjouit, avec les électeurs de M. Johnson, que l'élection d'une majorité conservatrice clarifie la situation. Vraiment ? Leur bonheur risque d'être fugace.



LETTRES

Vers la création d'un cinquième pays depuis le « Non » au référendum de 1995 : une leçon de courage pour les Québécois

Les habitants de l'île de Bougainville, ancienne colonie allemande puis australienne, située dans le Pacifique Sud et faisant partie de la Papouasie–Nouvelle-Guinée, viennent de voter à 98 % pour l'indépendance de leur île, selon les résultats officiels publiés le 12 décembre.

Même si ce résultat n'est pas contraignant d'un point de vue juridique, la pression sera toutefois assez forte sur le gouvernement central pour que celui-ci accorde l'indépendance à ce territoire, qui doit son nom au militaire et navigateur français Louis-Antoine de Bougainville, qui l'avait exploré en 1768. D'autant plus que l'île bénéficie déjà d'une autonomie assez importante, depuis la fin d'un conflit ayant fait de nombreuses victimes dans les années 1990.

Si ce territoire, 165 fois plus petit que le Québec et plus de 30 fois moins peuplé (environ 250 000 habitants pour une superficie comparable à celle de l'île d'Anticosti), devait accéder à la pleine souveraineté, à court ou à moyen terme, il s'agirait alors probablement du cinquième pays à voir le jour depuis le dernier référendum sur l'indépendance du Québec, en 1995. Et ce, après le Timor oriental (2002), le Monténégro (2006), le Kosovo (2008) et le Soudan du Sud (2011).

Tous ces pays ayant pour point commun d'être largement plus petits et moins riches et puissants que le Québec, la peur d'aller vers la création d'un nouveau pays qui s'appellerait justement « Québec », et dont les citoyens auraient la fierté de voyager avec un passeport québécois, apparaît donc de plus en plus incompréhensible et irrationnelle. D'autant plus que les différences existant entre certains de ces pays nouvellement créés et leur ancien pays d'appartenance sont bien moins marquées que celles existant entre le Québec et le reste du Canada. Un pays où la « Belle province » est en voie de marginalisation (son poids démographique devant bientôt passer en dessous des 20 % de la population de la fédération), qui oblige souvent les Québécois à suivre une politique internationale servant les intérêts des pays anglo-saxons (et contraire à leurs propres intérêts et à ceux du monde francophone), et qui accueille les visiteurs étrangers avec des billets de banque à l'effigie de la reine Élisabeth II, ce qui choque profondément de nombreux francophones étrangers.

Ilyes Zouari, président du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone
Le 12 décembre 2019

Legault et la religion

En visite en Californie, notre premier ministre s'est à nouveau aventuré sur le terrain de la religion en faisant remarquer au gouverneur Newson qu'ils étaient tous deux catholiques, ajoutant que « tous les Canadiens français le sont ». Cette sortie précise la réponse qu'il avait donnée aux journalistes qui lui demandaient, lors du débat sur la loi 21, s'il était croyant ou non.

Qui l'eût cru ! Alors que l'adoption de la Loi sur la laïcité de l'État devait soi-disant évacuer la question de la religion du débat public une fois pour toutes, le premier ministre étale ses convictions religieuses comme le ferait un bon politicien américain. A-t-on vraiment besoin de se rendre, ne serait-ce qu'à petits pas, à cet extrémisme de nos voisins du Sud ; où l'importance du phénomène religieux permet aux fondamentalistes d'aller jusqu'à contester l'enseignement des théories de l'évolution dans les écoles publiques ?

Je ne veux pas connaître les convictions religieuses de nos politiciennes et politiciens, et je ne veux surtout pas qu'elles aient à jouer un rôle quelconque dans leurs carrières et notre vie publique. Je préfère que *God* ne *bless* pas *Quebec*, et que l'on s'en remette plutôt à l'énergie des femmes et des hommes de notre société pour espérer la rendre meilleure.

En terminant, bien que je sois sans doute un Canadien français « pure laine », je ne suis pas catholique. Et sachez qu'aujourd'hui, toutes et tous devraient pouvoir se réclamer de la nationalité québécoise et sentir que leur premier ministre parle en leur nom, peu importent leurs convictions religieuses.

Julien Rousseau
Repentigny, le 12 décembre 2019

LIBRE OPINION

Les voyages ou la survie de l'humanité

Johanne Voyer
Professeure au cégep de La Pocatière

Le billet de Célébration acheté par l'homme qui me précède à la caisse du supermarché me sort de mon engourdissement… le billet arbore un avion (30 voyages à gagner) et deux voitures (BMW et Audi à gagner par dizaines) : les symboles de la réussite du consommateur de notre ère. À la maison, mon fils de 13 ans revient de l'école : « M'man, on va à Washington avec mon *stage band* ! » Son grand frère qui le suit : « Pis moi, c'est New York avec le groupe d'anglais enrichi ! » Et je ne dis pas que le premier voudrait bien faire l'échange linguistique d'une semaine à Saskatoon !

Je soupire, car ces « sorties » s'additionnent à celle de ma cadette : Toronto, pour souligner la fin du primaire… Une sorte de graduation !

Et puis, il y a l'aîné qui voudrait bien un stage à l'international pour terminer son DEC en bioécologie ! Deux de ses amis s'envoleront pour l'Afrique et le Mexique. Les autres étudiants du cégep de La Pocatière ne sont pas en reste : Silicon Valley, le Maroc et la Suisse ! J'oubliais : il y a aussi Washington !

J'ouvre *Le Devoir* : « Record de concentration de GES en 2018 : il n'y a aucun signe de ralentissement, et encore moins de diminution ». Le lendemain : « Plus de temps à perdre pour éviter la catastrophe, avertit l'ONU ».

Mais aussi, dans *La Presse* : « S'évader à bon prix ». Tu parles ! Au prix de l'humanité !

Vous vous demandez peut-être comment ont réagi nos enfants à qui on a refusé les « sorties » ? D'abord : mal. Et puis, avec sagesse. Ils sont conscients que l'on peut être heureux sans faire le tour du monde.

Plus loin : « Gagnez une croisière… » Gagnez un moyen de nous faire suffoquer un peu plus et encore plus !

De rapporter *Le Devoir* : « Il convient de rappeler que la dernière fois que la Terre a connu une teneur en CO_2 comparable, c'était il y a de 3 à 5 millions d'années : la température était de 2 à 3 degrés plus élevée qu'aujourd'hui, et le niveau de la mer était supérieur de 10 à 20 mètres au niveau actuel. »

Les enfants ! Vous n'irez ni à Toronto, ni à Washington, ni à Saskatoon, ni à New York. Et toi, mon aîné, je sais déjà que tu as renoncé à brûler du kérosène pour traverser un océan (l'équivalent de rouler six mois en voiture).

Vous vous demandez peut-être comment ont réagi nos enfants à qui on a refusé les « sorties » évoquées plus haut ? D'abord : mal. Et puis, avec sagesse. Ils sont conscients que l'on peut être heureux sans faire le tour du monde.

Nous leur disons que seule l'action peut nous permettre encore d'espérer.

« Le monde se trouve à un "tournant" et doit choisir entre l'"espoir" d'un monde meilleur en agissant maintenant de façon radicale, ou la "capitulation" », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Additionnons toutes les actions individuelles pour qu'elles deviennent une force collective !

Et je pense à la sagesse de Voltaire qui n'a jamais résonné aussi fort qu'aujourd'hui, car c'est bien après avoir cherché le bonheur aux quatre coins du monde que son héros, Candide, a compris qu'il faut cultiver son jardin.

Voltaire, ça finirait bien ! Mais non, cela ne suffit pas ! Appelons nos gouvernements à réagir et à légiférer pour nous permettre d'entrer enfin dans la transition énergétique !

Directeur de l'information **Florent Daudens**
Adjoints **Baptiste Barbe, Paul Cauchon, Valérie Duhaime, Louis Gagné, Jean-François Nadeau, Anabelle Nicoud**

Adjoints **Dominique Reny, Louise-Maude Rioux Soucy**
Directrice artistique **Claire Dazat**
Directeur de la production **Christian Goulet**

L'avènement de l'individu en Occident

L'empreinte du christianisme demeure au cœur de nos institutions

Sam Haroun
Auteur

Par-delà les réjouissances de la saison, Noël est le point de départ de la révolution politique et culturelle qui a façonné notre civilisation : même sécularisé, l'Occident est fils de l'Évangile. Sur un point essentiel au moins, la primauté de l'individu, la révolution accomplie par le christianisme demeure au cœur de nos institutions et de notre vision des choses.

Alors que, dans le monde antique, le destin de l'individu était étroitement lié aux dieux de la Cité et appartenait à celle-ci — les Athéniens à Athènes, les Romains à Rome —, avec le christianisme, qui est une religion de salut individuel, la foi devient un lien mystique entre Dieu et la personne humaine. Chaque être est libre d'assumer sa foi et donc de vivre selon sa conscience. Puisqu'il possède une âme unique et irremplaçable, il est au centre de l'éthique chrétienne qui n'admet pas que l'on puisse sacrifier l'individu à l'État ou à la collectivité. Et comme la foi est indifférente à la politique, l'individu est seul souverain de ses institutions ici-bas. Les deux notions, celles de l'individu et de son autonomie, prennent toute leur signification parce qu'elles fondent la démocratie telle qu'elle est diversement appliquée dans les pays occidentaux.

La primauté de l'individu conduit à l'universalité. Pour les Anciens, si l'on n'était pas citoyen, on était métèque ou barbare, donc inférieur en droits ; quant aux esclaves, ils n'étaient que « des propriétés animées » (Aristote). Dans le cadre de la révolution chrétienne, il n'y a « ni Grecs ni Barbares, ni Juifs ni Gentils, ni maîtres ni esclaves » (saint Paul) : tous les êtres humains, hommes et femmes, sont de la même veine et ressortent de la même origine. C'est la première fois dans l'histoire qu'on met l'accent sur l'unité du genre humain. Dans l'Empire romain, César imposait sa loi sans égard aux droits des citoyens : le christianisme les remet au premier plan. Le monde chrétien devient celui où la personne a, en elle-même, une importance capitale. Chaque vie porte une espérance et chaque espérance, une liberté.

L'État n'est plus seul : il a, en face de lui, des individus qui ressortent à une autre relation, celle avec Dieu. Ce que l'individu doit à César, il ne le doit pas à Dieu, et vice-versa. Et cet individu est libre de ses choix.

Une civilisation loin d'être parfaite, mais irremplaçable

Cette liberté, les hommes de l'Occident n'en ont pas toujours fait bon usage : notre civilisation a été parcourue par des tragédies que nous nous sommes infligées, que nous avons infligées aux autres peuples et qui ne nous honorent pas. Des Croisades à l'Inquisition, de l'esclavage au colonialisme, des guerres effroyables du XXe siècle à l'Holocauste, l'Occident a trahi ses principes initiaux qui avaient fait son originalité. Conscient des crimes qu'il a commis pour dominer le monde, l'Occident en souffre. Mais, tiraillé entre l'ange et la bête, il réussit toujours à retrouver le salut grâce à son exceptionnelle capacité à se remettre en question et à se réinventer : inquisiteur, il valorise la liberté de conscience ; esclavagiste et colonialiste, il donne au monde les chartes de droits et de libertés. Tant de fois entré en barbarie, l'Occident s'est relevé de ses décombres, car il n'a jamais cessé de privilégier l'être humain, sa vie et sa liberté.

Les philosophes athées — et qui professent leur athéisme ! — Paolo Florès d'Arcais et Jurgen Habermas affirment, dans *The Christian Science Monitor* du 15 septembre 2006, que « le christianisme, et rien d'autre, demeure le fondement de la liberté, de la conscience, des droits de l'homme et de la démocratie, autant de signes distinctifs de la civilisation occidentale. À ce jour, nous ne pouvons tabler sur rien d'autre que sur le christianisme. Nous continuons de nous abreuver à cette source ».

III **LIBERTÉ D'EXPRESSION**

Critique de l'humour bilieux

Andrew William Quinn
Professeur retraité de philosophie

Je n'aime pas la censure ; au final, personne n'y gagne. Je n'aime pas non plus le mépris et moins encore le harcèlement social. Toutefois, question de principe, la liberté d'expression peut-elle s'autoriser du mépris d'individus ciblés en raison de leur fragilité, comme l'a fait Mike Ward ? Le phénomène n'est pas nouveau, seul le mode de représentation semble l'être.

Dans certaines sociétés, on mettait des individus en cage pour les déformer et les exposer ensuite ; on a organisé des visites dans certains départements hospitaliers pour montrer des gens difformes ; il était convenable à la bonne société de faire voir dans des spectacles forains ceux qu'on considérait comme des monstres humains. Mais de quoi s'agit-il ? Besoin morbide proche de ces attroupements sur les lieux d'accidents violents, bouc émissaire de la hideur en nous, projection de notre tératologie profonde ; faut-il, au nom de la liberté d'expression, continuer dans ce zoo humain sur cette voie où se pervertit le lien de sociabilité ?

À moins qu'on pense qu'une condition à l'exercice de cette liberté réside dans cette dissemblance absolue cristallisée en certains individus montrés et raillés, sacrifiés à une certaine vindicte que seule autorise une vision ultra-individualiste.



La liberté d'expression peut-elle s'autoriser du mépris d'individus ciblés en raison de leur fragilité, comme l'a fait Mike Ward avec Jérémy Gabriel ? VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Mimétisme

Il y a dans ces rituels que sont les spectacles de ce que j'appelle l'« humour bilieux » une forme proche du totalitarisme qui abolit tout droit à la différence et impose une impétueuse normalisation. Cette hybris collective ne peut tolérer la coexistence sociale de valeurs dissemblables, d'une quelconque difformité, et ce, au nom d'un arbitraire excessif. Loin de chercher les conditions d'une saine sociabilité dont l'empathie constitue le ferment, cet humour insiste sur la reconnaissance des mêmes, du semblable au semblable. La logique interne au fanatisme est celle du mimétisme et des rituels sacrificiels : l'autre ne peut et ne doit être que le même que soi, mais pour cela il faut diaboliser un autre, il faut un bouc émissaire unificateur. Le rituel propre à l'humour bilieux nécessite la mobilisation des émotions dans l'expression du rire, laquelle en retour couronne l'humoriste officiant. Dans l'impuissance vécue ou ressentie, réelle ou imaginaire, les individus semblent guidés par un phénomène de réciprocité contagieuse menant au sacrifice d'un bouc émissaire. Chacun regarde chacun imitant chacun se vautrant sur la figure élevée à la dérision. L'euphorie des uns nécessite la dysphorie, c'est-à-dire le malaise, chez l'autre. C'est cette dysphorie qui est attractive.

Le mimétisme est un phénomène naturel qui s'étend à tout le domaine du vivant. Chez les humains, il est connu que l'on adopte selon les circonstances les mimiques et les expressions des autres. La plasticité du cerveau nous rend positivement influençables. Il est par contre des situations presque pathologiques où le cerveau va laisser place à une plus grande plasticité neuronale et où la raison devient une caisse de résonance envahie par une sorte de caméléonisme.

Dans les théories de l'attachement, un attachement sécurisant assure une identité plus solide, des modes identificatoires plus sains et permet l'empathie, voire la sympathie et la compassion. On retrouve ici la perspective anthropologique de Rousseau sur le principe de pitié : on reconnaît l'autre comme soi dans une humanité commune. Par contre, un attachement moins sécurisant ouvre la porte à des formes d'identité plus fragiles, à des modes de sociabilité plus difficiles, à de l'empathie confuse ou totalement absente, parfois même à des attitudes asociales, voire antisociales. Par analogie à l'humour bilieux, pensons au mimétisme des gangs exerçant du harcèlement physique ou psychologique dans les cours d'école. Le conformisme y est à l'œuvre à travers un meneur envers un bouc émissaire dont le statut physique acquiert négativement une signification anormale en fonction de critères surnormatifs. Ne cherchez pas d'authenticité, d'individualité affirmée même chez celui qui mène la horde à des gestes parfois d'une grande violence. Ces subjectivités semblent bien souvent carencées. Le besoin d'un bouc émissaire ne peut refléter une saine socialisation.

Paresse intellectuelle

D'un point de vue éthologique et anthropologique, dans les rires et acclamations d'un humoriste bilieux, il y a un fort conformisme, un rire grégaire, des cris de ralliement, tout le contraire de ces rires se situant entre le rire jaune et le rire proche du malaise à quoi donnaient naissance Sol et Yvon Deschamps, impliquant par ailleurs un travail de l'esprit. Dans le conformisme social propre à l'humour bilieux, il y a une paresse intellectuelle et morale, une jubilation de citoyens anonymes face à une fragilité non menaçante, dans le cas présent Jérémy. C'est l'humour conformiste de la révolte, de la lâcheté, la réaction émotionnelle face au bouc émissaire élu qui permet la cohésion du groupe à travers la violence symbolique exercée par l'humoriste officiant lorsqu'il donne en pâture un personnage bien réel. Le phénomène est connu, le groupe se constitue dans la lutte par les individus sériels contre leur isolement ou leurs impuissances conjuguées. Mais à la sortie du spectacle, la solitude revient. Pas tout à fait. Il y a les réseaux sociaux qui ne feront pas de quartier.

La triste fin d'Andrew Scheer

KONRAD YAKABUSKI



L'annonce du départ d'Andrew Scheer comme chef du Parti conservateur du Canada est arrivée plus tôt que prévu. Elle était néanmoins inévitable, sa performance avant, durant et après la dernière campagne électorale ayant été parmi les pires en politique depuis belle lurette. La grogne au sein de sa formation était telle qu'il n'aurait pas pu survivre au vote de confiance prévu en avril prochain, même s'il semblait prêt à tout pour y arriver.

Hélas ! La révélation selon laquelle M. Scheer bénéficiait d'une entente spéciale — son parti payait une partie des droits de scolarité de quatre de ses cinq enfants, qui fréquentent une école privée catholique à Ottawa — fut la goutte qui a fait déborder le vase. Pour les membres du parti qui militaient ouvertement pour le départ de M. Scheer depuis la défaite électorale, la nouvelle a été reçue comme un cadeau de Noël, d'autant que cela allait leur éviter d'avoir à s'engager dans une lutte sans merci pour limoger leur chef. Alors que l'Ontario détient toujours un système scolaire confessionnel, donnant à M. Scheer l'option d'envoyer ses enfants dans une école catholique publique, il avait plutôt choisi une école catholique privée considérée comme étant plus orthodoxe — aux frais des donateurs conservateurs, en plus. Pour un chef en sursis dont la ferveur religieuse était en partie responsable de la défaite électorale, c'était une tare supplémentaire.

Le manque de transparence dont a fait preuve M. Scheer en n'ayant jamais révélé son entente spéciale auprès des membres du parti témoigne d'un style de leadership dépassé. Tout comme sa non-divulgation de sa double citoyenneté canado-américaine jusqu'à la veille des élections et ses demi-vérités sur ses compétences professionnelles dans l'industrie des assurances. « Il y avait une accumulation de mauvaises décisions, prises ou non prises [qui ont mené à] une perte de confiance », a déclaré jeudi le sénateur Claude Carignan en expliquant les raisons du départ de M. Scheer.

Jeudi soir, le caucus conservateur a décidé de permettre à M. Scheer de demeurer chef jusqu'à ce que son remplaçant soit choisi. Toutefois, plusieurs militants digèrent mal le fait que M. Scheer semble vouloir rester en poste afin de toucher aussi longtemps que possible la prime qu'il reçoit en tant que chef de l'opposition officielle. Certains candidats potentiels à la succession de M. Scheer voudraient aussi que ce dernier cède sa place dès maintenant à un chef intérimaire qui s'engagerait à rester neutre durant la course à la direction. Et Dieu sait que cette course suscitera plus d'intérêt que la dernière, tenue en 2017, à un moment où les libéraux du premier ministre Justin Trudeau semblaient indélogeables. Ce n'est plus le cas.

L'ancienne ministre Rona Ambrose, qui a servi comme cheffe intérimaire du parti après le départ de Stephen Harper en 2015, partirait avec une longueur d'avance si elle décidait de se lancer dans la course. M. Trudeau, dit-on en coulisses, craindrait tellement d'affronter Mme Ambrose lors des prochaines élections qu'il serait prêt à lui offrir le poste d'ambassadrice canadienne à Washington, vacant depuis le départ de David MacNaughton en août dernier.

Avant de quitter la Chambre des communes en 2017, Mme Ambrose avait déposé un projet de loi qui aurait obligé les nouveaux juges à suivre une formation en matière d'agressions sexuelles. Ce projet de loi est mort au feuilleton en juin dernier, mais la démarche de Mme Ambrose témoigne de son désir de moderniser son parti et de le rendre plus pertinent pour une nouvelle génération d'électeurs pour qui les enjeux sociaux et environnementaux sont primordiaux. Elle est aussi récemment intervenue sur Twitter pour appuyer les membres du parti qui veulent que le PCC appuie officiellement le mariage gai. Toutefois, Mme Ambrose est loin d'être à l'aise en français, et plusieurs conservateurs gardent de mauvais souvenirs de son passage au sein des conseils des ministres de M. Harper, où elle a siégé, entre autres, comme ministre de l'Environnement et de la Santé. Elle fut considérée par plusieurs comme l'une des ministres les moins fortes du gouvernement.

L'ancienne ministre Rona Ambrose, qui a servi comme cheffe intérimaire du Parti conservateur après le départ de Stephen Harper en 2015, partirait avec une longueur d'avance si elle décidait de se lancer dans la course à la chefferie

Plusieurs conservateurs croient qu'un chef couramment bilingue, et idéalement originaire du Québec, serait le meilleur choix pour le parti. Or, d'autres craignent l'émergence d'un Parti réformiste nouvelle mouture si les conservateurs ne choisissent pas un leader provenant de l'ouest du pays. La colère est si grande dans cette région qu'un chef provenant de l'Ontario ou du Québec pourrait être perçu comme une preuve que les partis traditionnels mettent toujours les intérêts de ces provinces au-dessus de ceux des provinces de l'Ouest.

En revanche, il est difficile de voir comment les conservateurs pourraient faire une percée au Québec avec un chef provenant de l'ouest du pays qui ne parle qu'un français approximatif. D'ailleurs, cela fait 15 ans que le Parti conservateur, issu de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur, est dirigé par un chef représentant une circonscription de l'ouest du pays. Le moment serait donc venu de regarder ailleurs. C'est l'argument qu'avanceraient les candidats potentiels, comme l'ancien ministre Michael Fortier et Caroline Mulroney. Même si cette dernière a déclaré jeudi qu'elle n'entend pas se lancer dans la course à la succession de M. Scheer, plusieurs observateurs conservateurs ne croient pas que sa décision soit définitive. Après tout, contrairement à M. Scheer, le prochain chef conservateur courra de véritables chances de devenir premier ministre.

REGROUPEMENT **IMMOBILIER**

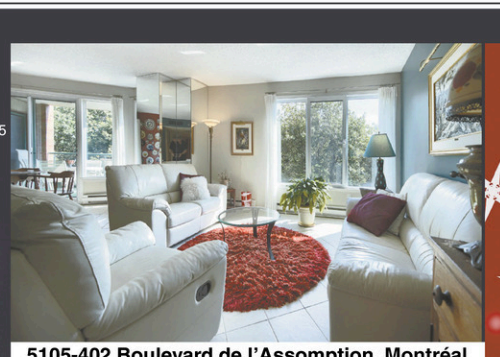
ADRESSES DE PRESTIGE

CLAUDETTE CHÉNIER
Courtier immobilier, Résidentiel
1185, av, Bernard O. Outremont, H2V 1V5



ROYAL LEPAGE TENDANCE
(514) 594-3476

ROSEMONT – CITÉ JARDIN



5105-402 Boulevard de l'Assomption, Montréal
Chaleureux et intime condo inondé de lumière 2 cac., terrasse, garage, 1230 p.ca. sup. Immeuble prestigieux et privilégie du secteur CITÉ JARDIN, entouré de parcs, piste multifonctionnelle, tous services. À VOIR ABSOLUMENT.
425 000 $ – No Centris : 12994701

À chacun de vous,
mes voeux chaleureux à
l'occasion de Noël et du Nouvel An.
Santé, bonheur, prospérité.
Que 2020 comble vos désirs les plus chers.
Joyeuses Fêtes
Au plaisir !



5105-101 Boulevard de l'Assomption, Montréal
Superbe et spacieux condo *unité de coin* trois chambres à coucher, sup. 1517,17 p.ca, hauts plafonds, 27 pi. de fenestration, garage. PRESTIGIEUX et PRIVILÉGIÉ DU SECTEUR CITÉ JARDIN. Parcs, golf, piste multifonctionnelle, tous services.
599 000 $ – No Centris : 11073951

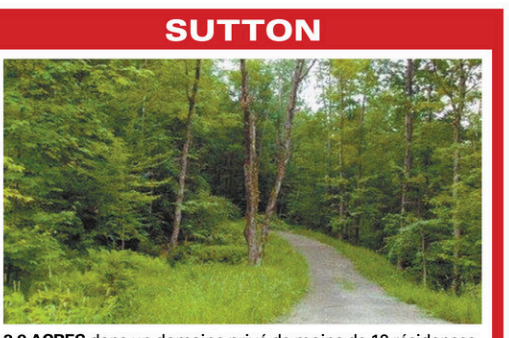


LAC BROME



PROJET DE CONSTRUCTION pour 2020? Voici votre chance d'acquérir ce terrain de 20 acres en pente douce, exposition sud, avec une vue saisonnière des collines. Secteur recherché à courte distance du village de Knowlton. **325 000$**

SUTTON



3,9 ACRES dans un domaine privé de moins de 12 résidences, où la conservation de la nature est à l'ordre du jour. Accès rapide au village et au ski. 95 000$ - Aucun ajout de taxe de vente!

LOIS HARDACKER
Ctr. imm. Agréé. Royal LePage Au Sommet, Agence Immobilière
450 242-2000
www.loishardacker.com

À VENDRE DANS LA BELLE RÉGION DU KAMOURASKA



LA POCATIÈRE
200, 2E AVENUE DE LA FALAISE
Belle propriété niché sur un promontoire dominant le fleuve sur un terrain de 31 574pc. Situé dans un secteur de prestige. Que demander de plus... **Centris : 25138070**



ST-DENIS
8, RUE RAYMOND
Offrez-vous la tranquillité dans un beau secteur, offrant vue sur le fleuve, tout en étant dans une résidence grand confort. Vendeur motivé. **Centris : 16601966**



ST-DENIS
29, RANG DE LA HAUTE-VILLE
Venez vivre dans une belle maison de campagne sur un terrain de 74 831 pc. incluant une piscine chauffée à l'année.
Centris : 19751733



ST-DENIS
167, CHEMIN DE LA GRÈVE EST
Résiidence unifamiliale 2 étages avec vue imprenable au fleuve et les montagnes de Charlevoix. Un bijou de maison.
Centris : 21579247

JEAN-MARC DIONNE 418-856-5554
Courtier immobilier, Royal LePage Kamouraska-L'Islet, Agence immobilière. Jm.dionne@videotron.ca

Pour annoncer dans ce regroupement contacter **Alexandra Martinez** au **514 985-3313** ou **amartinez@ledevoir.com**

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

téléphone : 514 985-3452
télécopieur : 514 985-3340
Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à :

PLOMBERIE SOREYA / PLOMBERIE ET CHAUFFAGE S.O.S. CANADA INC. dernière adresse connue 2045, rue Castellane, Laval (Québec) H7K 0A4 de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Terrebonne situé au 25, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4Z1 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 12 décembre 2019 par le greffier dans le dossier numéro **700-32-035272-192**.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Saint-Jérôme, le 12 décembre 2019
Suzanne Champoux, greffière-adjointe de la Cour du Québec

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

RÈGLEMENTS

À sa séance du 10 décembre 2019, le conseil d'arrondissement a adopté les règlements suivants :

- Règlement CA-24-308 intitulé Règlement imposant, à compter du 1er janvier 2020, une taxe à tous les immeubles imposables de l'arrondissement de Ville-Marie afin d'assurer le niveau de service;
- Règlement CA-24-310 intitulé Règlement modifiant le Règlement sur le Comité consultatif d'urbanisme (CA-24-003) afin d'introduire une limite de renouvellements de mandats et de procéder à deux corrections de mise à jour dans deux articles;
- Règlement CA-24-311 intitulé Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Quartier latin et imposant une cotisation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020;
- Règlement CA-24-312 intitulé Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Vieux-Montréal - Quartier historique et imposant une cotisation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020;
- Règlement CA-24-313 intitulé Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial du Village et imposant une cotisation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020;
- Règlement CA-24-314 intitulé Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Destination Centre-ville et imposant une cotisation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

ORDONNANCES

Il a édicté à cette même séance les ordonnances suivantes :

- B-3, o. 617, P-1, o. 566 et C-4.1, 0. 259 relatives à la tenue d'événements sur le domaine public (saison 2019, 10e partie, A);
- C-4.1, o. 257 établissant une zone de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant le 1823, rue Tupper;
- C-4.1, o. 258 modifiant le sens de la circulation sur la rue Sanguinet entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Ontario pour le mettre en direction nord et abroger l'ordonnance C-4.1, o, 240;

et ce, en vertu des règlements concernant le bruit (R.R.V.M., c. B-3), la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1) et la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1).

Ces règlements et ces ordonnances entrent en vigueur à la date de la présente publication; elles peuvent être consultées aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM.

Fait à Montréal, le 14 décembre 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à :	Numéro de dossier
ROSA JONATHAN, 48 RUE DE LA MORANDIERE, QUEBEC, QC, G1E5K9	200-32-069429-198
ASSELIN MARTIN, 105 RUE SAURIOL, QUEBEC, QC, G1E3G9	200-32-069485-190
LAGRANGE SYLVIE, 300 AVENUE SANTERRE APP 2, QUEBEC, QC, G1M1Z3	200-32-069554-193
FOURNIER MARIO, 18 RUE LAFLAMME, ST-DAMIEN BELLECHASSE, QC, G0R2Y0	200-32-069595-196
GAGNE DANIEL, 122 RUE DES PEUPLIERS, QUEBEC, QC, G1L1H6	200-32-069654-191
DEVELOPPEMENT COSOLSTONE S E C, 3090 BOUL CARREFOUR 310, LAVAL, QC, H7T2R5	200-32-069680-196
PAVAGE ST-LAURENT, 7985, RUE DES METIS, QUEBEC, QC, G2K2V3	200-32-069820-198
838873 CANADA INC, 425-6683 RUE JEAN TALON E, MONTREAL, QC, H1S0A5	200-32-701657-172
GROUPE ECO-CONFORT, 845 BLV CURE LABELLE CP 370, LAVAL, QC, H7V2V2	200-32-702005-181
GAUVREAU MICHAUD ERIC ALEXANDRE, 2489 RUE ALICE, BAIE COMEAU QC, G5C1B1	200-32-702613-182
ARCANNE CONSTRUCTION INC, 602-1168224179 116E RUE, QUEBEC, QC G1C3H5	200-32-702738-187
CARDENAS ANDRES, 544 AVENUE GLAZIER, QUEBEC, QC, G1M3G1	200-32-703152-180
9253 6135 QUEBEC INC, 1487 BOUL PERROT, NOTRE DAME ILE PERROT, QC, J7V7P2	200-32-703619-196
AVANTAGE GROUPE CONSEILS INC, 322 SAINT-SACREMENT, QUEBEC, QC, H1K2G7	200-32-703856-194
AUTO PRESTIGE, 21140 BOUL HENRI BOURASSA, QUEBEC, QC, G2N1R3	200-32-703927-193
ROY RAYMOND, 410-955 ROUTE DES RIVIERES, LEVIS, QC, G7A0P6	200-32-703943-190
GAGNE PIERRETTE, 410-955 ROUTE DES RIVIERES, LEVIS, QC, G7A0P6	200-32-703943-190
LEROUX FRANCOIS, 353 PREMIERE AVENUE STONEHAM-ET-TEWKESBUR, QC, G3C0M3	200-32-703982-198
LEDUC SEBASTIEN, 3-750 RUE DES SAULES EST, QUEBEC, QC, G1L1G1	200-32-703983-196
LECHASSEUR TOMMY, 107 107 EME RUE - 101, BEAUCEVILLE, QC, G5X3P9	200-32-703994-193
HUPPE FRANCOIS, 6-665 RUE BRUNET, TROIS-RIVIERES, QC, G9A5W1	200-32-703999-192
TRAORE GHISLAIN, 1145 BOULEVARD PITFIELD, MONTREAL, QC, H4S1G3	200-32-704059-194
FALARDEAU SYLVAIN, 3248 EMMANUEL-ROUTHIER, LEVIS, QC, G6X1T9	200-32-704233-195
ST-LAURENT BOBBY, 103-2670 BOUL. LEBOURGNEUF, QUEBEC, QC, G2C1S2	200-32-704281-194
C.G.P. 2000 INC, 304-1009 ROUTE DE L'EGLISE, QUEBEC, QC, G1V3V8	200-32-704289-197
9282 1867 QUEBEC INC, 682 LUC-LACOURCIERE, LEVIS, QC, G6C1R5	200-32-704337-194
RHEAULT XAVIER, 682 LUC-LACOURCIERE, LEVIS, QC, G6C1R5	200-32-704337-194
BELAIR PAMELA, 3911 COULOMBE, SAGUENAY, QC, G7B1H2	200-32-704339-190
MICHAUD CATHERINE, 333 AVENUE DODIER, TRING-JONCTION, QC, G0N1X0	200-32-704350-197
THIVIERGE PATRICK, 911 ROUTE TREPANIER, VAL-ALAIN, QC, G0S3H0	200-32-704385-193
EMOND LOUISE, 3-250 MONSEIGNEUR-LAFLECHE, SAINTE-ANNE-DE-LA-PER, QC, G0X2J0	200-32-704432-193
ALBERNHE JESUEL, 1182 CHEMIN DU LAC DES ROCHES, QUEBEC, QC, G1B0A3	200-32-704432-193
MANZEROLLE MARC, 101-870 ROUTE DU PRESIDENT-KE, LEVIS, QC, G6X0H8	200-32-704437-192
SANSCHAGRIN ERIC, 201-1085 DE NEMOURS, QUEBEC, QC, G1H2N7	200-32-704442-192
GARAGE EXPERT, 314 SEIGNEURIALE, QUEBEC, QC, G1C3P7	200-32-704454-197

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Québec situé au 300 Jean-Lesage, 1.24, Québec, QC G1K 8K6 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance / demande introductive d'instance modifiée / demande d'intervention forcée d'un tiers en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 11-12-2019 par le greffier de la cour du Québec dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Québec, le 11-12-2019
Sophie Mignault-Morin
Greffière de la Cour du Québec

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal 795 C.c.Q)

PRENEZ AVIS que Phuoc Long HO, en son vivant domicilié au 2390 rue St-Antoine Ouest, appartement 4, Montréal (Québec) H3J 1A8, est décédé à Montréal le 18 septembre 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Thanh Tuyen NGUYEN, notaire, 77, rue de la Gauchetière, Montréal (Québec) H2Z 1C2, téléphone : 514-287-1149.
Donné le 20 novembre 2019
Olivier Phuoc Loc HO,
Liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Réjeanne Béland, en son vivant domiciliée au 2225 Rachel Est, 3e étage, à Montréal, province de Québec, H2H 1R4, survenu le 5 avril 2018, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Raymond Béland, le 12 décembre 2019 devant Me Diane Beaudry, notaire, conformément à la Loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Diane Beaudry, notaire, sise au 1160 Boulevard Saint-Joseph Est, bureau 105, Montréal, province de Québec, H2J 1L4.
Donné ce 12 décembre 2019, à Montréal par Raymond Béland, liquidateur

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (135,136 et 137 C.P.C.)

PAR ORDRE DE L'HUISSIER :

Avis donné à MATTHEW RENAUD de vous présenter au greffe de la COUR DU QUÉBEC du district judiciaire de MONTRÉAL situé au 1 RUE NOTRE-DAME EST À MONTRÉAL, dans les 30 jours afin de recevoir la DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, AVIS D'ASSIGNATION ET LISTE DES PIÈCES laissée à votre attention dans la cause numéro 500-22-258750-192.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 12 DÉCEMBRE 2019
Isabelle Gagné,
huissier de justice

Opération Enfant Soleil
pour prendre soin de la vie
operationenfantsoleil.ca

AVIS public de notification

(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à **FRANCIS VIGEARD** de vous présenter au greffe civil du district de Longueuil situé au 1111, boulevard Jacques-Cartier Est à Longueuil, dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en radiation d'une inscription sur le registre foncier (C.c.Q., art. 3063 et C.p.c., art. 303 al. 1 (10 o) et 467) et l'avis de présentation qui y ont été laissés à votre attention et qui porte le numéro de cause 505-14-012281-191.
Le présent avis est publié à la demande de Michel Gaucher, huissier de justice suivant le rapport de démarche d'Éric Morel, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier la demande introductive d'instance en radiation d'une inscription sur le registre foncier (C.c.Q., art. 3063 et C.p.c., art. 303 al. 1 (10 o) et 467) et l'avis de présentation.
Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.
Repentigny, ce 12 décembre 2019
Michel Gaucher,
Huissier de justice

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de : **Restauration Express inc.** Personne morale légalement constituée ayant son principal établissement au 2608, rue Lapierre, Montréal (Québec) H8N 2W9

Débitrice

AVIS est par les présentes donné que Restauration Express inc a fait cession le 12 décembre 2019 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 décembre 2019 à 10h00 au bureau du Syndic, 400, boul. St-Martin Ouest, Bureau 305, Laval (Québec) H7M 3Y8.

Fait à Laval,
le 12 décembre 2019

NATHALIE BRAULT SYNDIC INC., Syndic autorisé en insolvabilité
Nathalie Brault, CPA, CMA, CIRP, SAI
Syndic administrateur

400, boul. St-Martin Ouest, Suite 305
Laval (Québec) H7M 3Y8
Tél. : 450-238-1445 / 514-228-1822
Télec. : 450-933-3405

NB NATHALIE BRAULT SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ

TOMBÉES – PÉRIODE DES FÊTES
AVIS LÉGAUX ET D'APPELS D'OFFRES

Le Devoir ne sera pas publié
les **25 et 26 décembre** 2019
ainsi que les **1er et 2 janvier** 2020

Réservation vendredi 20 décembre
pour parutions du 23-24-27 décembre.

Réservation lundi 23 décembre
pour parutions du 27-28-30 décembre.

Réservation vendredi 27 décembre
pour parutions du 31 décembre et 3 janvier.

Réservation vendredi 30 décembre
pour parution du 4 janvier.

avisdev@ledevoir.com
Tél.: 514-985-3452 | Télec.: 514-985-3340